

Bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Ar poent e hanter hent war ar Steuñv
evit an Hin, an Aer, an Energiezh hag an
Tiriad

Table des matières

Table des matières	1
1. Objectifs et méthode.....	3
2. Bilan du rôle du coordinateur	6
3. Moyens humains et financiers	8
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale	9
5. Anticipation et préparation des évolutions futures	10
6. Evolution des données du territoire.....	12
7. Etat d'avancement du programme d'actions.....	15
I. Agir pour des bâtiments économes en énergie	15
IA-Mettre en place les outils et les diagnostics.....	15
I B – Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments	17
I C – Sensibiliser et informer sur la rénovation énergétique des bâtiments.....	18
II. Œuvrer en faveur d'une mobilité sobre et décarbonée.....	21
II A – Favoriser l'usage des modes de déplacement partagés ou collectifs	21
II B – Diminuer les besoins en déplacement	24
II C – Favoriser l'usage des modes de déplacement doux.....	25
III. Soutenir le développement des énergies renouvelables.....	30
III A – Organiser et programmer le développement des énergies renouvelables	30
III B – Développer l'énergie solaire.....	31
III C – Favoriser et accompagner le développement de la méthanisation.....	34
III D – Développer la filière bois énergie	35
III E – Favoriser la filière Eolienne	37
IV. Être un territoire économe en ressources et exemplaire	39
IV A – Engager des politiques volontaristes	39
IV B – Agir au quotidien dans le cadre des compétences communautaires	41
V. Organiser un territoire résilient aux effets du changement climatique	46
V A – Maintenir et valoriser le bocage	46
V B – Gestion des espaces naturels et sites à risques naturels	47
V C – Diminuer la pression sur la ressource en eau	50
VI. Soutenir une agriculture et une alimentation durable	52
VI A – Accompagner les exploitants agricoles et agir pour une agriculture peu émissive.....	52
VI B – Développer et promouvoir les circuits courts.....	53
VII. Favoriser un aménagement urbain économe en espace et sobre en énergie.....	56

VII A – Favoriser le renouvellement urbain	56
VII B – Planifier l’aménagement urbain en intégrant l’enjeu climatique et énergétique	56
8. Pistes de progrès	58
9. Proposition d’actions à financer dans le cadre du COT.....	59

1. Objectifs et méthode

En juillet 2021, la Communauté de Communes du Pays d'Iroise a approuvé son Plan Climat Air Energie Territorial pour la période 2021-2027, avec pour objectif d'atténuer et de s'adapter au changement climatique sur le territoire. La stratégie a été déclinée en **7 axes et 102 actions**. Il convient de rappeler que le PCAET ne concerne pas la seule institution communautaire mais l'ensemble de son territoire.

- I. Agir pour un habitat économe en énergie
- II. Œuvrer en faveur d'une mobilité sobre et décarbonée
- III. Soutenir le développement des énergies renouvelables
- IV. Être un territoire économe en ressource et exemplaire
- V. Organiser un territoire résilient aux effets du changement climatique
- VI. Soutenir une agriculture et une alimentation durable
- VII. Favoriser un aménagement urbain économe en espace et sobre en énergie

La réglementation relative au PCAET prévoit la réalisation d'une évaluation à mi-parcours, après 3 ans de mise en œuvre. Cette évaluation est à réaliser par l'EPCI lui-même. Cet exercice est une proposition d'auto-évaluation du niveau d'ambition du programme d'actions au regard des objectifs stratégiques du PCAET.

Articulation avec la démarche Territoire engagé pour la transition écologique

L'objectif est aussi de profiter du Contrat d'Objectifs territorial (COT) « Territoire engagé pour la transition écologique (TETE) » pour mener à bien et de manière complémentaire cette évaluation. Cette démarche est volontaire et permet d'évaluer les politiques publiques de la Communauté en matière de transition écologique selon un référentiel externe national. Dans le cadre de la mi-parcours du PCAET, le COT permet de cibler de nouvelles actions. Un diagnostic a donc été réalisé en 2023 par un bureau d'études, puis validé par un audit. Un plan d'actions doit ensuite être élaboré avec une mise en œuvre sur 30 mois. Ce plan sert de base de discussions avec l'ADEME qui, dans le cadre du COT, octroie des financements. Le score réalisé lors du diagnostic est de 42% avec un objectif d'atteindre 50% à la l'issue de la démarche. Si la Communauté le souhaite, elle pourra demander une labélisation (3 étoiles pour 50%).

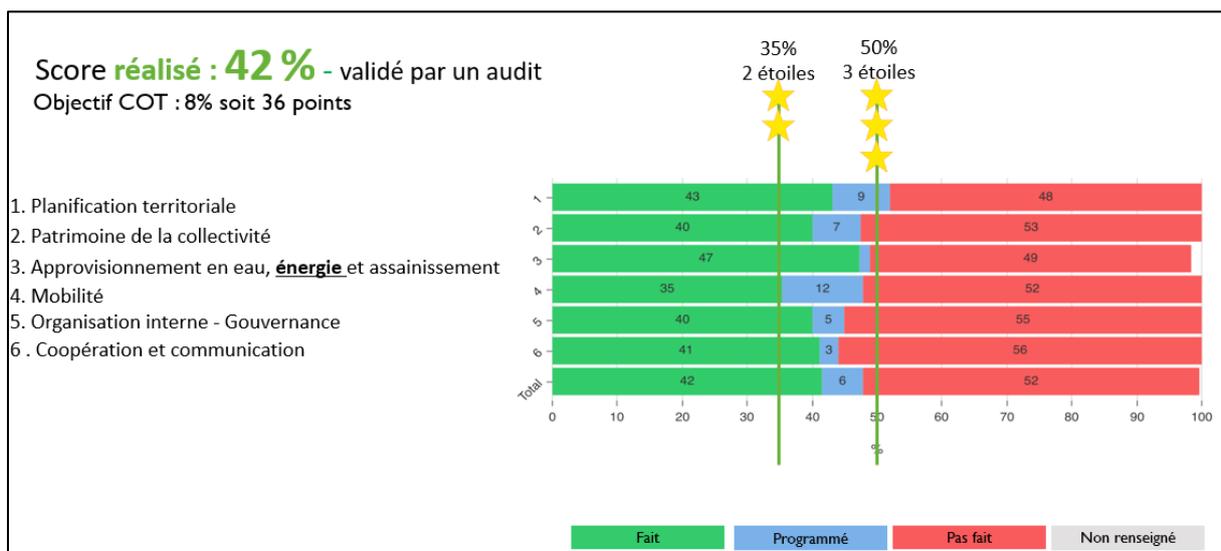


Figure 1 : score réalisé du diagnostic COT TETE (2023)

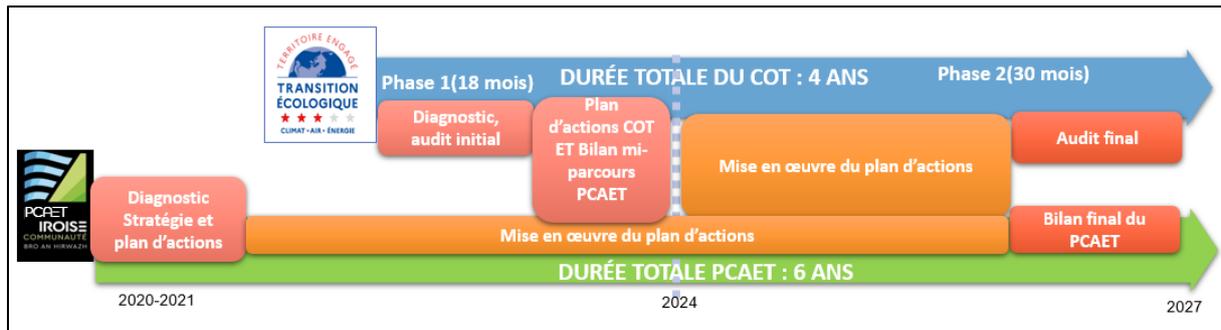


Figure 2 : lien entre les étapes du PCAET et celles du COT TETE

Le plan d'actions PCAET et COT TETE est donc commun mais l'évaluation est complémentaire pour pouvoir à la fois faire le bilan de nos propres objectifs mais aussi se situer par rapport aux meilleures pratiques françaises.

Le travail d'évaluation a donc été mutualisé.

Organisation d'ateliers

Réinterroger les actions suppose de mobiliser les acteurs, comme cela avait été fait dans le cadre de l'élaboration du PCAET. Des ateliers thématiques ont donc été organisés au 1^{er} semestre 2024 afin de :

- Porter à connaissance du plus grand nombre le PCAET et faire le bilan avec les acteurs et les citoyens, les interpeler sur leurs visions des dynamiques de territoires, du rôle de coordination de la communauté, identifier les freins et les leviers locaux ;
- Identifier les points majeurs à améliorer : actions en cours mais manquant de visibilité ou actions potentiellement déjà prévues mais qui manquent d'opérationnalité, et pourraient avoir besoin d'accompagnement (technique, financier, etc.) ;
- S'interroger sur les actions du PCAET au regard du contexte actuel : le PCAET a été voté en 2021, et les ateliers datent de 2018/2019 avant la loi climat résilience, la stratégie bas carbone, la loi APER, la crise énergétique et le contexte global inflationniste. Nouvelle compétence prises par la Communauté qui est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).

Ces ateliers ont été organisés en sollicitant les différents acteurs :

- Les élus communautaires et communaux ;
- Les services de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ;
- Les acteurs institutionnels : Préfet du Finistère et services de l'Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Pôle métropolitain du Pays de Brest ;
- Acteurs économiques (soutien G4DEC) ;
- Les trois Chambres Consulaires ;
- Les acteurs de l'énergie : SDEF, ENEDIS, GRDF.
- Les partenaires du territoire (associations d'éducation à l'environnement, secteur scolaire, comité des partenaires, etc.)
- Les professionnels (paysagistes..)
- Les citoyens, notamment à travers les associations.

L'animation de ces ateliers a été réalisée en interne avec les agents concernés par chaque thématique et en sollicitant les partenaires, notamment Ener'gence, la Chambre d'Agriculture, le SDEF le bureau d'études Inddigo et la conseillère COT. Lors de chaque atelier, un rappel Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et un bilan sur la thématique ont été réalisés. Certains sujets ont été abordés de façon plus précise, afin de réorienter et prioriser les actions du PCAET. Il est toutefois difficile de mesurer l'impact réel des actions sur le climat, les indicateurs se résument principalement à la mesure du nombre d'actions (hormis sur les parties émissions de gaz à effet de serre, polluants atmosphériques ainsi que consommation énergétique et production d'énergies renouvelables). L'analyse à mi-parcours du PCAET est donc plus qualitative que quantitative.

Thématiques	Sujets d'échanges
1-Agriculture et alimentation 13 mars 2024 Atelier	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du Projets ABAA sur l'atténuation des émissions d'Ammoniac en exploitation agricole (chambre d'agriculture et un agriculteur du projet)
2-Engagement des agents 18 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> Comment faire monter en compétence les agents sur les différents sujets Climat Air Energie, sous quelle forme ?
3-Communication et concertation 18 mars 2024 Atelier	<ul style="list-style-type: none"> Constat des difficultés à mobiliser la société civile Exemples de ce qui se fait sur d'autres territoires bien mobilisés et échanges Comment les associations peuvent se porter relais du plan climat, quelles actions à mener ?
4-Bâtiments communaux 19 mars 2024 Atelier	<ul style="list-style-type: none"> Bilan Ener'gence pour le suivi des communes et rappel du rôle du CEP 3 Ateliers par groupes : Guide des aides à modifier, Retour d'expériences et communication entre les communes sur leurs projets de RT, Sobriété eau
5-Achat et finance	<ul style="list-style-type: none"> Echanges en interne sur le budget vert, eco-conditionner les aides, transcription dans la commande publique avec le réemploi et clauses d'insertion sociale
6-transition écologique et énergétique avec les acteurs Economiques	<ul style="list-style-type: none"> Faute de professionnels disponibles pour un atelier, un questionnaire à destination entreprises a été envoyé dans le but de sonder ces dernières sur la thématique privilégiée (mobilité, rénovation, production PV, démarches RSE, bilan carbone ou déchets pro)
7-Urbanisme aménagement habitat	<ul style="list-style-type: none"> Atelier urbanisme et habitat, aménagement, OAP
8-Espaces naturels Jeudi 13 juin Commission Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation au changement climatique et biodiversité, eau : d'un point de vue stockage carbone
9-Réduction des déchets 19 juin 2024 Atelier	<ul style="list-style-type: none"> Déchets verts des professionnels et des communes réemploi, low tech, recycleries Communication
10-Mobilité 20 juin 2024 COPIL Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> Liens entre PDMS et plan climat Comment calculer l'efficacité des actions sur le bilan carbone ?
11-Energies renouvelables 4 juillet 2024 Atelier	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des données mises à jour par filières avec le bureau d'études Inddigo Réajustement des objectifs à 2030 et 2050

- Quel accompagnement des communes pour que les projets aboutissent ?

2. Bilan du rôle du coordinateur

Gouvernance

Plusieurs instances permettent d'échanger sur les projets climat air énergie avec les élus et les agents.

A l'échelle de la Communauté, le Comité de pilotage PCAET se réunit deux fois par an au minimum et permet le suivi et la validation des projets climat, air et énergie. Il est composé du président, du vice-président en charge de cette politique, et d'un ou deux représentants pour chacune des 19 communes.

Un Comité technique réunit les agents des différentes communautés de communes du Pays de Brest en charge de ces sujets. Cette échelle de travail permet de réaliser d'autres projets comme le Contrat d'Objectif Territorial ou encore le Fonds carbone local.

Le 4 juillet 2024, le Conseil de développement a été installé au siège de la Communauté de communes. Celui-ci est composé de 30 membres répartis au sein de quatre collèges dont le collège « Environnement, cadre de vie ». Le Conseil de développement a pour but de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun et ainsi contribuer à enrichir la décision politique. Il est obligatoirement consulté sur certains sujets comme la conception et l'évaluation du PCAET.

Mobilisation des communes

Les communes sont impliquées dans la gouvernance du PCAET par leurs élus membres. Elles échangent avec la Communauté sur de nombreux projets comme l'élaboration du futur PLUi-H, le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS), l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal ou encore l'accompagnement des 19 communes du territoire dans la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables. Un des ateliers réalisés lors du bilan à mi-parcours a permis d'identifier un besoin de mise en réseau des communes pour échanger sur les projets de rénovation énergétique des bâtiments, consommation d'eau, production d'énergies renouvelables. Dans un objectif d'augmentation de la production d'énergie photovoltaïque et de réseau de chaleur, la Communauté pourrait apporter son soutien aux communes pour études de faisabilité.

Mobilisation des acteurs locaux

Le rôle de coordinateur de la Communauté pour le PCAET nécessite d'impliquer de nombreux partenaires. Comme indiqué dans la première partie, les acteurs identifiés lors de l'élaboration du PCAET ont été à nouveau sollicités pour ce bilan à mi-parcours.

Plusieurs partenariats ont été signés depuis le lancement du PCAET :

-**Contrat d'Objectif territorial** de l'ADEME « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique avec le référentiel Economie circulaire géré par le **G4DEC** et le référentiel Climat Air Energie géré par la Communauté. Le G4DEC, groupement des 4 communautés de communes pour la gestion des Déchets et de l'Économie Circulaire, a démarré en 2019. A destination des entreprises et des collectivités, le G4DEC accompagne, conseille, anime la thématique de l'économie circulaire au travers d'un programme d'actions individuelles et collectives, et est soutenu par l'ADEME.

-Partenariat avec les acteurs de la mobilité : convention avec l'association **Ehop** pour accompagner la pratique régulière du covoiturage (campagne de communication, travail avec les entreprises locales, défi covoiturage...) la convention a pris fin mais le travail engagé se poursuit au sein d'un COPIL Pays de Brest.

-Partenariat avec les acteurs de l'adaptation au changement climatique : **Litto'Risques**, le conseil départemental du Finistère, l'Université de Bretagne Occidentale et le Cerema sont associés pour appuyer les collectivités et EPCI dans la gestion des risques côtiers. Pays d'Iroise Communauté adhère depuis 2021 et bénéficie d'un soutien scientifique et technique pour ses projets (études de prise en compte de l'érosion et de la submersion marine, suivi de l'évolution du trait de côte par exemple).

-Acteurs économiques : partenariat avec Club des Entreprises **CELIA** pour développer et renforcer l'animation économique territoriale et Convention de partenariat avec **l'Office de tourisme** avec un volet environnemental)

-Acteurs du bâtiment et de l'immobilier : partenariat avec **Tinergie** pour financer la plateforme de rénovation énergétique sur le Pays d'Iroise pour renseigner les particuliers et accompagner les projets de rénovation énergétique des maisons individuelles et des entreprises. Tinergie a un partenariat avec les acteurs du bâtiment afin de favoriser la formation des entreprises, artisans et diagnostiqueurs.

-Acteurs de l'énergie : partenariat avec **Voltalis** : campagne pour proposer aux foyers tout électrique du territoire de s'équiper d'un boîtier pour réduire la consommation des appareils et éviter les pics de consommation sur le réseaux. Le **SDEF** s'engage dans la transition énergétique et climatique avec un accompagnement des communes et EPCI finistériens. Il a notamment réalisé un cadastre solaire. Energie en Finistère et Pays d'Iroise Communauté ont créé la **SAS Pays d'Iroise Energie Solaire** pour favoriser le développement des énergies solaires sur le territoire. Partenariat avec **Ener'gence** : agence Energie - Climat du Pays de Brest, conseille, informe et sensibilise tous les consommateurs du Pays de Brest (particuliers, collectivités, entreprises, etc) aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables. Adhésion de Pays d'Iroise Communauté à la SCIC **Coat bro Montroulez** pour répondre en 2024 à un Appel à Projet de l'ADEME de déploiement d'une filière locale de valorisation du bois-énergie.

-acteur de la gestion de l'eau : Le **Syndicat des Eaux du Bas Léon** gère l'eau à l'échelle du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui est l'outil local de planification à long terme de l'eau, de ses usages et des milieux aquatiques.

-acteurs institutionnels : Préfet du Finistère et services de **l'Etat** (DDTM, DREAL, OFB avec le PNMI..) **Conseil Régional** (convention Service d'accompagnement pour la Rénovation Energétique (SARE) permet la réalisation de conseil et l'accompagnement à la réalisation de travaux de rénovation, sensibilisation, conseil aussi les locaux tertiaires, dispositif Pass commerce et artisanat), **Conseil Départemental, Pôle métropolitain du Pays de Brest.**

-Les trois chambres consulaires : convention avec la **Chambre de Commerces et d'Industrie** pour créer de nouvelles conditions favorables au renforcement du tissu économique local, la **Chambre des métiers et de l'artisanat**, et un partenariat avec la **Chambre d'agriculture** qui contient 6 thèmes dont le PCAET.

-société civile : Le réseau **Citoyens du climat** avait été lancé en 2020, le but était de former les citoyens volontaires pour qu'ils puissent à leur tour sensibiliser d'autres habitants. Le soutien de la Communauté s'est arrêté en 2023. Il a été identifié lors des ateliers de mi-parcours PCAET une

nécessité de remobiliser les citoyens, à travers divers formats de communication à cibler (réseaux sociaux, campagne d’affichage...).

-De nombreuses associations permettent la réalisation de certaines actions notamment l’éducation à l’environnement dans les écoles (Eau et Rivières de Bretagne, Atelier Eco’Lau, Les petits Débrouillards, Hent an Aod, la Maison des Abers, la Grande Botte...). D’autres associations œuvrent également en faveur de la biodiversité comme l’association de pêche (AAPPMA) qui réalise les arrachages de plantes invasives dans les cours d’eau.

Cette liste de partenariat n’est pas exhaustive (ADIL, CAUE, ADEUPA etc).

3. Moyens humains et financiers

Moyens humains

Pays d’Iroise Communauté est compétent en matière de plan Climat-Air-Energie et doit donc déployer l’ingénierie nécessaire pour jouer le rôle de coordinateur vers les acteurs locaux mobilisés dans la démarche. L’objectif est de faire en sorte que tous les services soient acteurs de la mise en œuvre des transitions. Lors de l’élaboration du PCAET, la coordination et l’animation avait été confiée au pôle métropolitain du Pays de Brest. Le diagnostic avait été réalisé par Ener’gence mais le suivi des indicateurs n’avait pas été évalué sur 2021-2022. A partir de 2023, les moyens humains ont été renforcés avec l’ouverture d’un poste, à la fois pour le suivi et bilan à mi-parcours du PCAET mais aussi pour la coordination de la démarche COT Territoires en Transitions pour le référentiel Climat Air Energie. Le référentiel Economie circulaire est suivi par le G4DEC. Cela permettra ensuite de mieux communiquer aux acteurs du territoire sur le suivi du PCAET.

Le PCAET n’avait initialement pas formalisé d’actions de formation. De nouvelles actions prévoient désormais la formation et la sensibilisation pour les élus et agents (ex : Fresque du Climat, formation mise en cohérence des politiques climat avec les projets d’urbanisme pour les instructeurs...). Le projet d’administration intègre aussi fortement la dimension transitions, et formations. L’objectif est de faire en sorte que tous les services soient acteurs de la mise en œuvre des transitions écologiques et énergétiques.



Figure 3 : une Fresque du climat (outil sous forme de jeu qui permet de comprendre les causes et conséquences du changement climatique) a été réalisée en 2023 avec des élus. De nouvelles Fresques vont être programmées pour élus et agents.

Moyens financiers

Les services de la Communauté réalisent une veille sur les financements publics disponibles.

Pour les mobilités, La **Banque des Territoires** et la **Région Bretagne** ont financé le PDMS. Le **Conseil Départemental** a financé des liaisons cyclables. Les **Conseils régional et Départemental** ont contribué au financement des liaisons cyclables. D’autres financements ont été recherchés pour les compétences eaux et milieux aquatiques : **Agence de l’Eau Loire Bretagne** et la région Bretagne pour la réalisation d’ouvrages de continuité écologique (31 606 € pour l’animation Milieux aquatiques 2024, 15 799,80 €

pour l'animation agricole 2024), l'**Europe** pour le financement Breizh bocage, **DETR** pour réduire les déversements d'eaux usées aux milieux naturels, le **Fonds vert** pour la cartographie de l'érosion à 30-100 ans 80% soit 70 800€ et la politique biodéchets (276 002,84€), l'Europe via le **FEDER** pour des études sur les submersions marines. Pour la Biodiversité : financement de l'Etat dans le cadre de l'atlas de la biodiversité (240 000 € de l'Etat, 24 676,00 € de la région), L'Europe pour le programme Natura 2000. Des subventions de la part de l'**ADEME**, pour la réduction des déchets (151 000€ pour le programme économie circulaire) et pour le COT Territoire engagé Transition écologique. L'**ANAH** pour le suivi et l'animation de l'OPAH. La **DSIL** pour les programmes de rénovation énergétiques de bâtiments communautaires (100 000€ pour Tech Iroise et Mespaul)...

- Aides communautaires Climat-Air-Energie

Dans le cadre des différentes politiques climat air et énergie, des aides communautaires peuvent soutenir les communes, les particuliers et des professionnels dans certaines actions. Celles-ci permettent également la sensibilisation de tous les acteurs :

-La Communauté déploie des aides aux communes (solde de leur financement externe) : la **modernisation des aires de covoiturage**, pour la mise en œuvre de leurs schémas vélos, pour les opérations de renouvellement urbain 4 aides en 2024, **101 125,90 €**, pour la **rénovation thermique** de leurs bâtiments (**254 525,95 €** en 2024), pour accueillir du solaire en toiture, 9 **aides au cheminement doux depuis 2022 soit 161 874,20 €**

-Aides pour les particuliers : aides à la rénovation énergétique dans le cadre des dispositifs Tinergie et de l'OPAH (**+ de 55 000 €** accordés en 2024), soutien à Ener'gence pour l'accompagnement de personne en situation de précarité énergétique, aide à l'achat **d'un vélo à assistance électrique** ou kit d'électrification, **composteurs, récupérateurs d'eau de pluie, broyeurs** pour branchages.

-Aide aux **désherbage mécanique et/ou ensemencement** en herbe pour les agriculteurs situés sur les périmètres de captage d'eau destinée à la consommation (**3 127,26 €**), **Pass Commerce et Artisanat 86 531,75 € en 2024**.

- L'évaluation climat du budget

Cette action n'avait pas été incluse lors l'élaboration du PCAET mais a été mise en place en 2024 en l'application de la loi de finances pour 2024. La méthodologie choisie est celle de l'Institut « for climate economics » (I4CE). Ce document « Impact du budget pour la transition écologique », sera annexé au prochain budget voté.

4. Bilan des freins et leviers de l'action locale

Au cours des ateliers, des freins à la mise en place de certaines actions ont été identifiés, mais aussi des points forts sur lesquels le PCAET est déjà bien avancé.

Points faibles :

- Insuffisance de communication, concertation et participation, difficulté de mobiliser les citoyens
- Champ de compétence de la Communauté qui rend parfois difficile certains sujets (notamment sur l'agriculture, qui reste une nécessité du fait de la prédominance de ce secteur dans le bilan gaz à effet de serre)
- Demande à l'échelle nationale qui peut parfois être en décalage par rapport aux réalités locales (ex zones d'accélération des énergies renouvelables) et pouvant manquer de précision pour les prises de décisions des EPCI (loi climat et résilience sur l'érosion par exemple)

- Parfois difficile de mettre en cohérence l'ensemble des documents, comme le PLUi-H avec le PCAET du fait des délais impartis.
- Il serait pertinent de mobiliser davantage les acteurs économiques
- Besoin de former les agents et élus
- Moyens limités : exemple du COT à l'échelle du Pays de Brest où l'enveloppe partagée entre EPCI ne permet qu'un faible financement des actions

Points forts :

- Bonne dynamique de production d'énergies renouvelables au niveau communales, intercommunales (déploiement d'opérations photovoltaïques) et sur des projets privés (éolien, trackers solaires sur certaines exploitations agricoles notamment)
- PDMS élaboré
- Navette du littoral
- Renouvellement de la flotte de véhicules vers des véhicules électriques
- Mise en place du dispositif Forfait Mobilités Durables à destination des agents pour leurs déplacements domicile-travail.
- Rénovation thermique des bâtiments communaux dans une bonne dynamique
- Stratégie eau et assainissement en bonne voie avec un volet sécurisation de la ressource
- Adaptation au changement climatique avec la prise en compte de la hausse du niveau marin et de l'érosion côtière.
- Suivi du PCAET qui peut être réalisé régulièrement
- Guide de la commande publique durable
- Partenariat avec Ener'gence qui permet un appui fort sur de nombreux projets
- Bonne intégration des politiques environnementales dans les politiques du territoire (élus, agents)

5. Anticipation et préparation des évolutions futures

Il est nécessaire d'anticiper la prise en compte des évolutions réglementaires notamment :

-La **loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)** d'août 2015 engage la France à atteindre la neutralité carbone à 2050 c'est-à-dire que la France ne devra pas émettre annuellement plus de gaz à effet de serre qu'il n'est susceptible d'en stocker annuellement (et diminuant directement ses émissions et grâce au captage carbone des zones humides, forêts, prairies...). La **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)** est la feuille de route qui liste les actions pour atteindre ces objectifs. Les actions doivent être prises en compte tant au niveau national que local dans les documents stratégiques (PCAET notamment).

-La **Loi Climat et Résilience d'août 2021**, portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, s'articule autour de cinq thématiques : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir. Quelques mesures phares sont l'éducation à l'environnement, un nouveau service de rénovation de l'habitat, l'accompagnement des élus dans l'objectif zéro artificialisation nette en 2050, la prise en compte de l'érosion côtière dans l'urbanisme et l'aménagement. Le Haut Conseil pour le Climat évalue tous les trois ans l'action des collectivités territoriales pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique. Le tourisme est un thème de la loi climat et Résilience à prendre en compte dans les années à venir (passoires énergétiques...).

-La loi climat et résilience a aussi fixé l'objectif du « **zéro artificialisation nette des sols** » (ZAN) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) d'ici à 2031. Cette trajectoire doit être déclinée territorialement dans les documents d'urbanisme.

-Le **projet de territoire de la Communauté**, est la feuille de route des élus communautaires pour les années à venir et entend consolider l'attractivité du Pays d'Iroise tout en répondant aux défis démographiques, économiques, sociétaux, écologiques et énergétiques.

-Le **projet d'administration** de la Communauté décrit les actions et projets mis en œuvre par l'administration pour répondre au projet politique du mandat. Il permet de fédérer les agents autour de valeurs communes. Celui-ci est en cours d'élaboration et a pour fil rouge les transitions.

-La **loi de novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique** en France (loi REEN) demande aux EPCI de plus de 50 000 habitants de définir une stratégie numérique responsable. Cette action est une des mesures du projet d'administration.

-La **loi d'Accélération de la Production des Energies Renouvelables (loi APER)** de mars 2023 a pour objectif de faciliter l'accélération de la production d'énergies renouvelables sur le territoire français. Elle rend notamment obligatoire l'installation de panneaux photovoltaïques sur ombrières sur les parkings (en fonction de la superficie de celui-ci). Les communes devaient avant fin mars 2024 identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables.

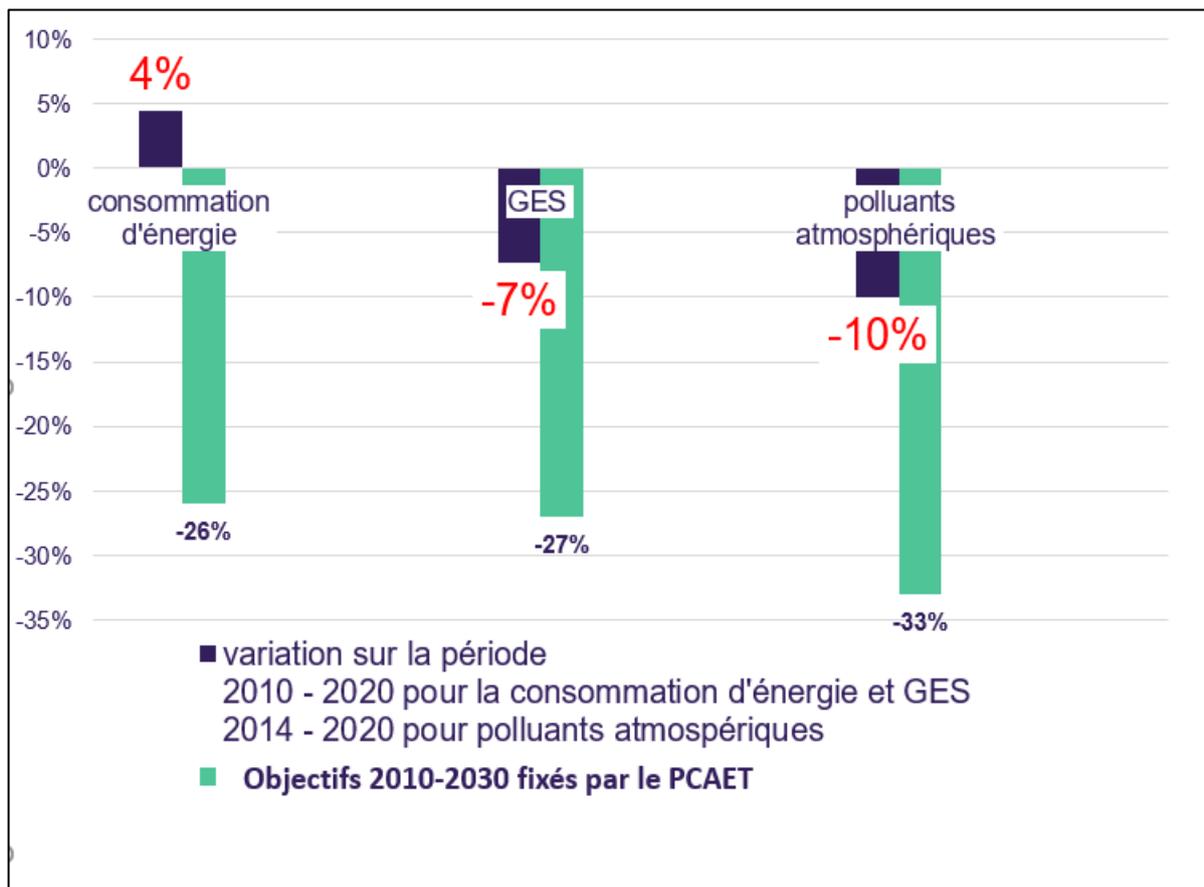
-La **loi de finances pour 2024** de décembre 2023 et ses décrets d'application de juillet 2024 demandent aux collectivités locales de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique (budget vert). Ce budget permet de valoriser les investissements en faveur de l'environnement et d'établir la stratégie écologique à l'échelle du territoire.

- **Le futur PLUi-H** doit être compatible avec les actions du PCAET (notamment dans la traduction règlementaire écrite et graphique) sur plusieurs volets tels que l'énergie, la trame verte et bleue, les zones humides, le bocage, la prise en compte du PDMS, approche environnementale dans les opérations de conception et réhabilitation, la submersion marine et érosion côtière...

-La **loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire** (Loi AGEC) demande de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat et le modèle de production. Pays d'Iroise Communauté a donc étudié les différentes solutions de tri des déchets alimentaire pour la valorisation des biodéchets et a décidé d'aider les particuliers à l'acquisition d'un composteur. Un travail est mené par le G4DEC service intercommunautaire d'économie circulaire.

-Le PCAET doit être compatible avec d'autres documents : Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE), Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

6. Evolution des données du territoire

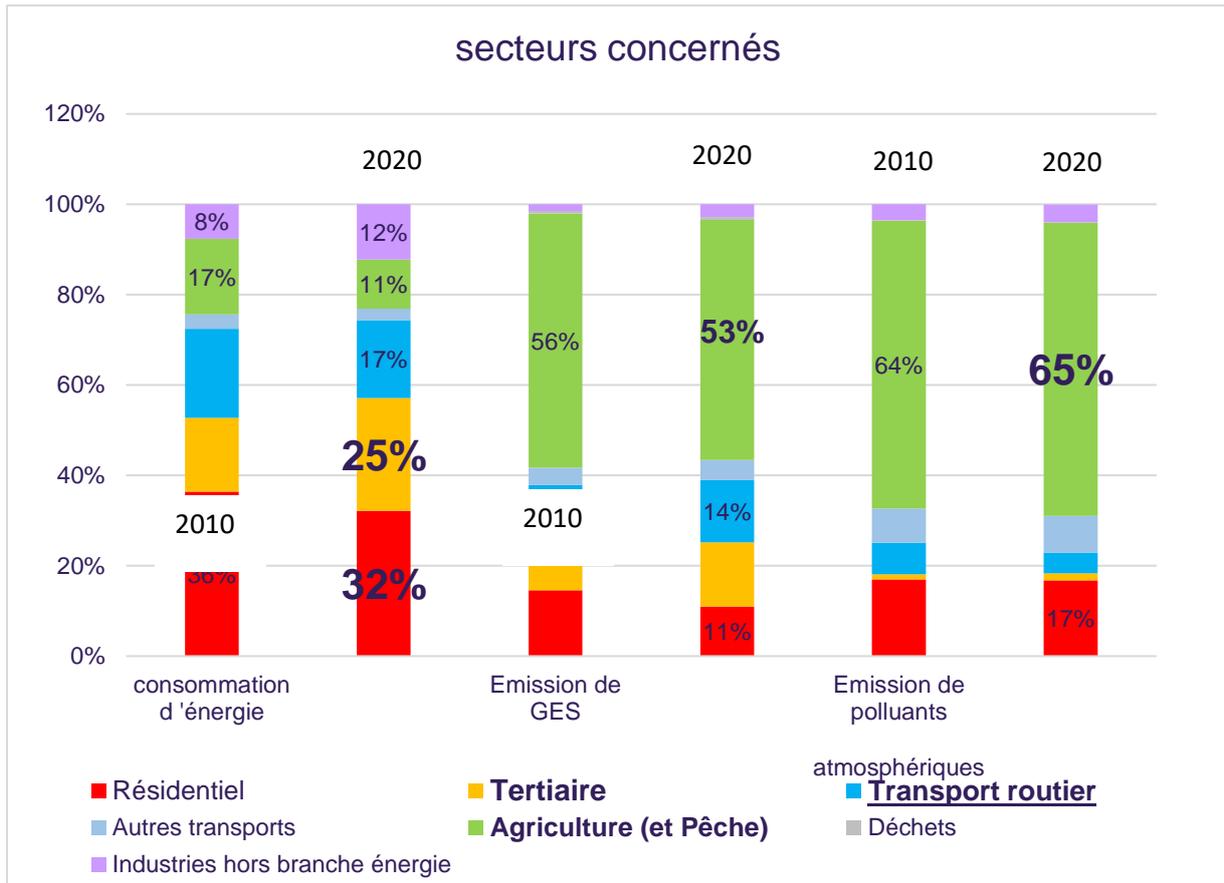


L'outil Terristiry, créé par l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne permet d'obtenir les indicateurs clés sur les données climatiques bretonnes. Les chiffres de qualité de l'air proviennent de l'association Air Breizh. Ces chiffres sont parfois générés par des modélisations pour les obtenir à l'échelle du Pays d'Iroise.

La **consommation d'énergie** a augmenté de 4% entre 2010 et 2020. A noter que la population est en forte augmentation, en 2010 on dénombrait 45 662 habitants pour atteindre 49 096 habitants sur le Pays d'Iroise en 2020 soit +7,5%. Elle est en 2024 à 50 568 habitants. L'augmentation de l'activité économique et particulièrement le secteur du tourisme explique aussi ces chiffres. Le secteur résidentiel est le plus consommateur d'énergie.

Les **gaz à effet de serre** ont diminué de 7% entre 2010 et 2020. Le principal émetteur est l'agriculture et la pêche. De même que pour les **polluants atmosphériques** qui ont diminué de 10 % entre ces deux dates.

Consommation d'énergie en GWh		Emissions de Gaz à effet de serre en Milliers de Teq CO2		Emissions de polluants atmosphériques en Tonnes	
Source Terristiry		Source Air Breizh		Source Air Breizh	
2010	2020	2010	2020	2014	2020
940	982	343	318	3945	3552



Les efforts pour baisser la consommation d'énergie ainsi que l'émission de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques doivent donc se poursuivre sur les prochaines années, en ciblant les actions qui ont le plus d'impact.

Les évolutions des données du territoire présentées ici sont cependant difficilement analysables au regard des actions du PCAET, notamment du fait de la date des dernières données (2020) qui est antérieure à la date d'adoption du plan Climat Air Energie (2021). Des données de 2022 seront disponibles courant 2024 et permettront une meilleure analyse.

Néanmoins, on remarque que le poids du tertiaire et de l'industrie a fortement augmenté d'où l'importance de travailler avec les acteurs économiques du territoire. A contrario le résidentiel a diminué grâce aux efforts de rénovation énergétique liés aux dispositifs d'économie d'énergie.

A une échelle mondiale, le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), organisme en charge d'évaluer les causes et les conséquences du changement climatique les synthétisent comme suit :

Rapport de synthèse du GIEC

Le changement climatique **aujourd'hui**

LE PROBLÈME			
<p>↑ Température globale</p>	<p>↑ Émissions de CO₂</p>	<p>↑ Risques</p>	
LES IMPACTS			
<p>↑ Déplacements et extinction d'espèces</p> <p>↑ Espèces exotiques envahissantes</p>	<p>↓ Quantité et qualité de l'eau</p>	<p>↑ Prix et insécurité alimentaire</p>	
<p>↑ Déshydratation et hyperthermie *</p> <p>↑ Allergies et maladies *</p>	<p>↓ Rendements agricoles et qualité nutritive</p>		
LES SOLUTIONS			
<p>↓ Consommation & énergies fossiles</p> <p>↑ Production d'énergies décarbonées</p>	<p>↑ Rénovation énergétique et constructions à énergie passive</p>	<p>↑ Mobilités vertes & douces</p> <p>↓ Déchets & pollutions</p>	<p>↑ Agroécologie, Plantation d'arbres, Réutilisation de l'eau</p>

7. Etat d'avancement du programme d'actions

Les nouvelles actions et actions réorientées sont présentées selon les 7 axes du PCAET mais constituent également le plan d'action du COT TETE. Au début de chaque axe, les actions réalisées, en cours, à venir, en pause ou abandonnées sont récapitulées, ainsi que les actions ajoutées lors de ce bilan à mi-parcours. Certaines de ces nouvelles actions sont déjà commencées mais n'étaient pas inscrites dans le PCAET, d'autres sont à mettre en œuvre.

I. Agir pour des bâtiments économes en énergie

Le titre de l'axe a été modifié de « habitats » à bâtiments » pour prendre en compte les actions déjà engagées sur les bâtiments communaux et communautaires.

Total actions	18 dont 2 nouvelles	En cours	4	Réalisées	10	A venir	1	En pause	0	Abandonnée	3
----------------------	----------------------------	-----------------	----------	------------------	-----------	----------------	----------	-----------------	----------	-------------------	----------

IA-Mettre en place les outils et les diagnostics

1. Mettre en œuvre une plateforme de la rénovation énergétique

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

La plateforme est disponible à cette adresse <https://tinergie.fr/>. Elle permet aux propriétaires ayant un projet de rénovation d'être accompagnés durant toute la démarche, de mobiliser et structurer les réseaux de professionnels

The screenshot shows the tinergie website interface. At the top, the logo 'tinergie' is displayed in white on a green background, with the text 'Service public local de la rénovation énergétique' next to it. To the right, an orange box contains the text: 'CONSEILS AIDES FINANCIÈRES PROFESSIONNELS PARTENAIRES tinergie.fr 02 98 33 20 09'. Below the header, a row of logos for various Breton municipalities and the 'France Rénov' logo are visible. A navigation menu includes: ACCUEIL, MAISONS, COPROPRIÉTÉS, SOLAIRE, FINANCEMENT, PROFESSIONNELS, RESSOURCES, and CONNEXION. The main content area features a graphic of a house with energy efficiency levels (A-F) and a ruler, with the text 'La charte qualité Tinergie' and 'Un projet de rénovation énergétique? C'est le moment !'. A red button 'En savoir plus ...' is also present.

2. Accompagner le petit tertiaire privé pour la rénovation et la construction durable de leurs locaux et mesurer le résultat **Nouvelle action**

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

La convention de Pays d'Iroise Communauté avec Ener'gence permet l'information et le conseil auprès des entreprises et des acteurs économiques dans leur politique de maîtrise des consommations énergétiques dans le cadre du programme « SARE- Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique ».

Réorientation de l'action : La Communauté et Ener'gence organiseront de nouvelles animations pour renforcer la mobilisation des acteurs économiques.

3. Renouveler le dispositif de programme d'intérêt général (PIG) pour soutenir les ménages aux revenus modestes pour la rénovation énergétique

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

Jusqu'au 30 septembre 2026, Pays d'Iroise Communauté a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour accompagner les propriétaires occupants aux ressources modestes dans leur projet d'amélioration énergétique ou d'adaptation (perte d'autonomie, handicap) du logement. L'opérateur est Soliha. Cela permet d'accéder à des aides de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) et/ou de la Communauté de Communes.

Réorientation de l'action : réévaluation de l'action dans le cadre du nouveau Programme d'Orientation et d'Action de l'Habitat (POA)

4. Développer davantage la stratégie de lutte contre la précarité énergétique en lien avec Ener'gence et les CCAS pour identifier les situations précaires *Nouvelle action*

Etat d'avancement : En cours

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

Objectif de l'action : améliorer et massifier le repérage des ménages en situation de précarité énergétique afin de favoriser la concertation de tous les acteurs du territoire concernés à même de proposer des solutions. Ener'gence accompagne déjà la Communauté pour réaliser cette action et a identifié des difficultés dans l'identification des ménages en situation de précarité énergétique auprès des acteurs comme le CDAS. Des animations auprès des Restos du cœur vont donc être mis en place.

5. Disposer d'une thermographie aérienne

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

La Communauté de communes a fait réaliser un survol du Pays d'Iroise afin d'établir une thermographie aérienne de l'ensemble des bâtiments publics et privés. Objectif : apporter aux habitants du Pays d'Iroise une première information sur l'isolation de leur maison (rendez-vous obligatoire pour bénéficier de l'explication).

6. Accompagner ou opérer la mise en place de thermographies de façade

Etat d'avancement : abandonné

I B – Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments

7. Mise en place de dispositifs de soutien financier aux travaux de rénovation énergétique

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

Pays d'Iroise Communauté a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement. Le dispositif Tinergie permet d'accompagner les ménages et notamment de les orienter sur les aides qui peuvent être sollicitées.

8. Renouveler le dispositif de soutien aux communes

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

Pays d'Iroise Communauté accorde des aides aux communes dans le cadre des rénovations thermiques des bâtiments communaux et travaux nécessaires à l'installation de panneaux solaires.

5 dossiers d'aide à la rénovation thermique en 2023 pour environ 80 000€ • 1 dossier de renforcement de toiture pour projet photovoltaïque pour 6900€. mi-2024 plus de 100 000 € ont déjà été accordé depuis janvier.

Réorientation de l'action :

-Simplifier les critères dans le guide des aides pour les évaluer plus efficacement et réorienter les dépenses éligibles pour l'aide à la rénovation thermique des bâtiments communaux en visant les bouquets de travaux.

-Accompagner les communes pour échanger sur leurs problématiques de développement des énergies renouvelables et de rénovation énergétique (retours d'expériences, visites...) avec l'aide d'Ener'gence.

9. Soutenir les programmes d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA)

Etat d'avancement : A venir

Pays d'Iroise Communauté identifiera s'il est pertinent de proposer ces programmes de travaux de rénovation chez des particuliers accompagnés par un professionnel de l'ARA. Un partenariat pourra rechercher à cet effet.

I C – Sensibiliser et informer sur la rénovation énergétique des bâtiments

10. Organiser une bonne coordination des acteurs par la mise en œuvre d'un point info habitat (action PLH)

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

Des permanences Tinergie sont assurées tous les 1^{er} et 4^{eme} vendredis du mois au siège de la Communauté de Communes. Elles permettent d'accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique. Des permanences sont également assurées par le CAUE (Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement) chaque 1^{er} jeudi du mois.

11. Développer des informations régulières dans les bulletins municipaux et intercommunal afin de sensibiliser les habitants

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté, les 19 communes

Ener'gence transmet tous les mois un article sur l'énergie à la Communauté, qui le transmet aux communes pour leur bulletin municipal et le diffuse sur le site internet et les réseaux sociaux. La Communauté de Communes transmet régulièrement des articles sur toutes les thématiques du Plan Climat.

12. Poursuivre et développer l'information auprès des seniors

Etat d'avancement : abandonné

Contrat Local de santé réalisé. Pas réellement de liens directs avec le PCAET. Complémentaire pour le sujet de qualité de l'air (intérieur pour CLS, extérieur pour PCAET)

13. Organiser des cafés énergie afin de sensibiliser à la rénovation énergétique et aux énergies renouvelables dans l'habitat

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

Ener'gence réalise des animations sur la thématique Energie, pas sous d'autres formes.

Réorientation de l'action : Poursuivre les ateliers de sensibilisation notamment grâce au réseau de médiathèque qui a bien fonctionné en 2024.

14. Faire circuler un « bus énergie » sur le territoire

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

Le bus climat Déclic circule sur le territoire, sur des événements comme les marchés, fête des plantes pour sensibiliser le public.



Figure 4 : Bus Climat Déclic aux 30 ans de la Communauté, le 17 juin 2023

Animations à poursuivre en ciblant les événements avec un public diversifié.

15. Mettre en place un catalogue des aides à la rénovation

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

Un document des aides communautaires à destination des particuliers existe et les autres aides (nationales...) sont listées sur la plateforme Tinergie.

Réorientation de l'action : Travailler sur la communication du guide des aides communautaires pour les particuliers qui est peu lisible et attractif.

16. Nommer un référent élu sur l'énergie par commune

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté

Le Comité de Pilotage (COFIL) PCAET est constitué d'au-moins un référent par commune. D'autres élus peuvent également être amenés à participer lors de sollicitations ponctuelles comme lors de l'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables.

17. Organiser un concours citoyen des économies d'énergie

Etat d'avancement : Abandonné

La problématique soulevée est la mobilisation citoyenne et son impact sur les économies d'énergie. D'autres animations ont été réalisées.

18. Organiser des visites de maisons exemplaires et rénovées afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs (volet énergie + eau).

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté

1 fois par an, les EPCI en lien avec Ener'gence organisent des visites de maisons rénovées. Ces visites très appréciées permettent aux particuliers de se projeter. En 2023 une maison de Lampaul-Plouarzel a ouvert ses portes sur 2 créneaux d'une douzaine de personnes chacun.



Poursuivre les visites pour les années à venir.

II. Œuvrer en faveur d'une mobilité sobre et décarbonée

Pour cet axe II, il est à noter que Pays d'Iroise Communauté est Autorité Organisatrice des Mobilités suite à la prise de compétence Mobilités en juillet 2021. Un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) a été élaboré en 2022 pour organiser la mobilité sur le territoire.

Total actions	21 dont 6 nouvelles	En cours	10	Réalisées	4	A venir	4	En pause	1	Abandonnée	2
---------------	---------------------	----------	----	-----------	---	---------	---	----------	---	------------	---

II A – Favoriser l'usage des modes de déplacement partagés ou collectifs

19. Valoriser et étudier la mise en place des aires multimodales

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté et les communes

5 pôles d'échanges multimodaux aménagés par Pays d'Iroise Communauté. En juin 2023 La Communauté a également mis en place une aide communautaire pour la modernisation et la création d'aires de covoiturage. Les élus du Conquet, de Pays d'Iroise Communauté et du Pôle métropolitain du Pays de Brest ont inauguré une aire de covoiturage expérimentale au Conquet en lien avec Ehop le 13 novembre 2023, 5 places y sont réservées aux covoitureurs quittant le Conquet vers d'autres destinations pour la journée.



Figure 5 Inauguration d'une aire de covoiturage au Conquet

Réorientations : Les objectifs PDMS, plus précis, et correspondant à cette action sont les suivants :
2.1.4. Relier la CCPI aux PEM de Brest Métropole, 2.1.7. Aménager et jalonner les aires de covoiturage

20.Favoriser le covoiturage sur le territoire, en lien avec d'autres territoires

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté, Pays de Brest

Le partenariat avec l'association Ehop a permis de communiquer sur le covoiturage et sur la plateforme Ouestgo qui est passée de 92 inscrits en 2018 à 934 inscrits en 2023 sur le Pays d'Iroise.

Un défi covoiturage a été réalisé du 3 au 21 octobre 2022 avec 2157 km covoiturés. Les aires de covoiturage sont cartographiées sur le site internet de Pays d'Iroise Communauté.

De nouvelles lignes de covoiturage ont vu le jour : le Conquet-Brest, Ploudal-Brest, Saint-Renan-Brest, Lampaul-Plouarzel- Brest. Une étude des lignes de covoiturage a été lancée en juin 2024 par le Pays de Brest.

Réorientation : Objectif PDMS 2.1.6. Développer la pratique du covoiturage 2.1.8. Développer les lignes de covoiturage

21.Etudier l'autostop organisé

Etat d'avancement : abandonné

L'action n'a pas été identifiée dans le PDMS.

22.Promouvoir l'autopartage

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

L'action est identifiée dans PDMS mais pas encore mise en œuvre car classée non prioritaire.

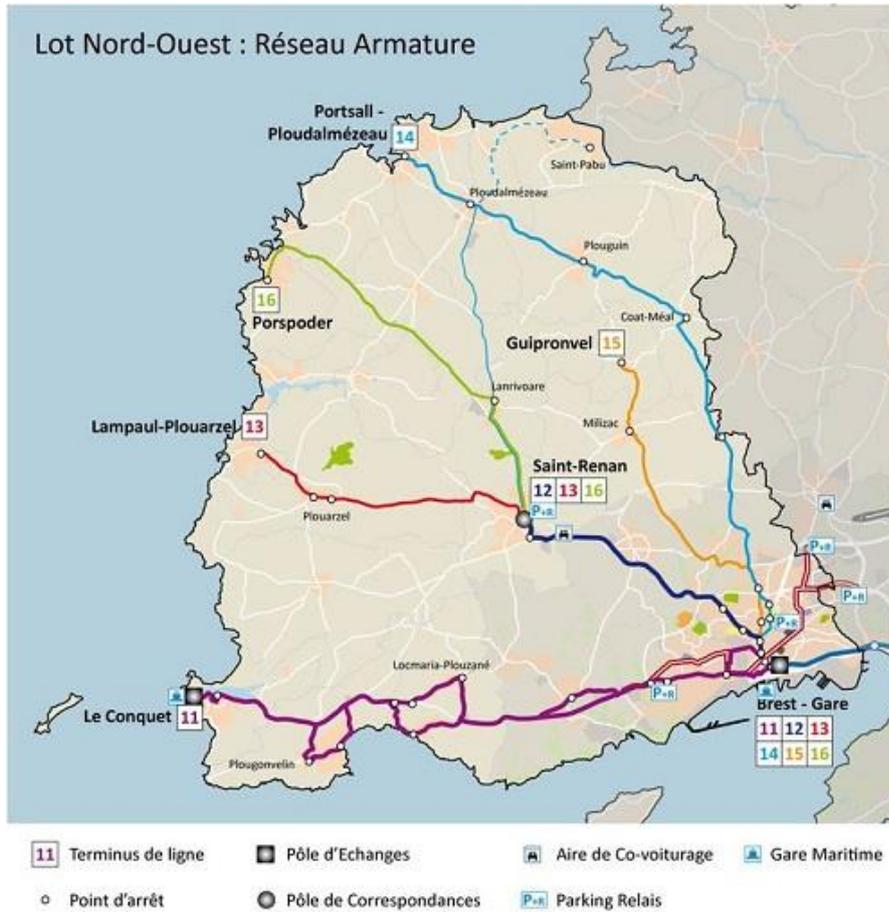
Réorientation : Objectif PDMS 2.2.3. Proposer un service d'autopartage en libre-service

23.Adapter l'offre de transport collectif

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté, Breizh Go (Région Bretagne)

Un maillage de ligne régulière existe sur le territoire :



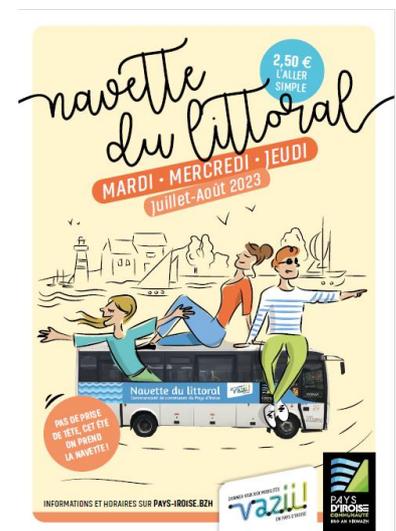
Evolution de la fréquentation des lignes

LIGNES	TOTAL VOYAGES 2021/2022	NOMBRES DE VOYAGES COMMERCIAUX 2022/2023	NOMBRE DE VOYAGES SCOLAIRES 2022/2023	TOTAL VOYAGE 2022/2023	EVOLUTION
11	368 829	79 266	302 400	381 666	3,48%
12	227 331	106 470	116 760	223 230	-1,80%
13	233 348	22 845	225 190	248 035	6,29%
14	307 328	41 723	261 940	303 663	-1,19%
15	164 563	16 121	162 330	178 451	8,44%
16	186 465	26 753	176 190	202 943	8,84%
Scolaire	202	0	0	0	0,00%
TOTAL	1 488 066	293 178	1 244 810	1 537 988	3,35%

Des lignes de transport à la demande (TAD) sont également présentes avec des cars qui circulent sur réservation, la veille du déplacement.

Depuis 2022, un service de navette du littoral a été mis en place pour offrir une solution de déplacement aux visiteurs non motorisés et favoriser l'accès aux plages et la fréquentation des espaces touristiques attractifs.

Réorientation : Objectif PDMS 2.1.1. Améliorations, aménagements des lignes du réseau de transport en commun



24. Déployer des bornes de recharge électrique **Nouvelle action**

Etat d'avancement : en cours

Acteur : SDEF

Le SDEF a réalisé un schéma directeur pour déployer des bornes de recharges électriques.

25. Etudier la compétence « Mobilités »

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Pays d'Iroise Communauté a pris la compétence Autorité Organisatrice des Mobilités en juillet 2021.

II B – Diminuer les besoins en déplacement

26. Favoriser le télétravail (déploiement de la fibre)

Etat d'avancement : abandonné

Acteurs : Entreprises du territoire et entreprises de opérateurs d'infrastructure de fibre optique.

Le déploiement du réseau de fibre est en cours avec certaines communes raccordées à plus de 80% d'autres pas du tout raccordées. Le télétravail s'est développé depuis la crise de Covid-19. La Communauté de communes, comme d'autres structures publiques et privées sur le territoire, a instauré un dispositif de télétravail.

Réorientations : L'indicateur déploiement de la fibre est à revoir. L'action dépend plutôt de la politique des entreprises, difficile à suivre.

27. Développer les visio-conférences

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Entreprises du territoire

Comme le télétravail, les visioconférences se sont développées depuis la crise de Covid-19.

La visio est proposée dans le bâtiment d'activité tertiaire Tech'Iroise sur Saint Renan (accessible aux entreprises du territoire, aux communes et aux partenaires).

Réorientation : l'action et l'indicateur sont difficiles à suivre, la Communauté n'est pas l'acteur principal de l'action mais les entreprises du territoire, dans le cadre de leur politique interne.

28. Créer des espaces de coworking

Etat d'avancement : en pause

Acteurs : Entreprises du territoire, Pays d'Iroise Communauté

Espace de coworking dans le bâtiment d'activité tertiaire Tech'Iroise sur Saint-Renan

Réorientation : Objectif PDMS 2.2.5. Développer des espaces de travail partagés Le travail est à la main des acteurs privés sur le territoire : les inciter à développer ces espaces.

29. Travailler avec les entreprises du territoire pour réduire les déplacements (plans de déplacements)

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Entreprises du territoire, Pays d'Iroise Communauté

Un travail avec l'association Ehop a été réalisé dans le cadre de la convention. Objectif : aller à la rencontre des entreprises qui ont beaucoup de salariés pour les aider dans l'élaboration d'un Plan de mobilités. Le Pays de Brest travaille également pour les trajets du Pays d'Iroise vers le technopôle.

30. Penser une politique d'aménagement global organisant un maintien et un développement des services de proximité sur le territoire

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté, Communes

En 2022 18 dossiers Pass commerces ont été validés ; en 2023, en nette augmentation par rapport aux années précédentes (moyenne de 12 à 13 dossiers entre 2018 et 2021). Ce sont donc près de 105 000 € de subventions qui ont été octroyées sur l'année 2023 à de très petites entreprises (TPE) du territoire, afin de les soutenir dans leurs projets d'investissement qui participent à la vitalité des centres bourgs. Le territoire entend maintenir et développer son offre de services de proximité (ex : Maisons France Services). A noter que de nombreuses communes favorisent dans leurs opérations de renouvellement urbain en centralité l'implantation de commerces et de services, dans le cadre d'opérations mixtes activités et habitat. Certaines agissent aussi contre la vacance commerciale en centralité avec des aides temporaires au loyer. Le renforcement de l'offre commerciale dans certaines zones a aussi permis de limiter l'évasion commerciale sur le territoire et les déplacements vers les zones commerciales de la métropole. Par ailleurs la création de plusieurs pôles santé s'inscrit dans cette même logique.

Réorientation : Objectif PDMS 2.2.1. Rapprocher les services des habitants

II C – Favoriser l'usage des modes de déplacement doux

31. Poursuivre une politique d'investissement en faveur des cheminements doux sur le territoire

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté, Communes, département

La Communauté déploie depuis plusieurs années un réseau de cheminement doux. Le schéma directeur des cheminements doux de 2014 (120 km) est en cours d'actualisation. 500 000 € sont alloués par an pour poursuivre les aménagements. Des partenariats renforcés avec le département visent à initier de nouveaux tracés. La Communauté poursuit son assistance technique en direction des communes pour favoriser le déploiement et la mise en œuvre de schéma communaux vélo. Dans ce cadre, elle poursuit sa politique de soutien financier aux opérations de cheminements doux portés par les communes. 9 aides au cheminement doux depuis 2022 soit 161 874,20 €.



Figure 6 Piste cyclable Saint-Renan-Lanrivoaré mise en service en 2024

32. Déployer le schéma directeur vélo communal et intercommunal

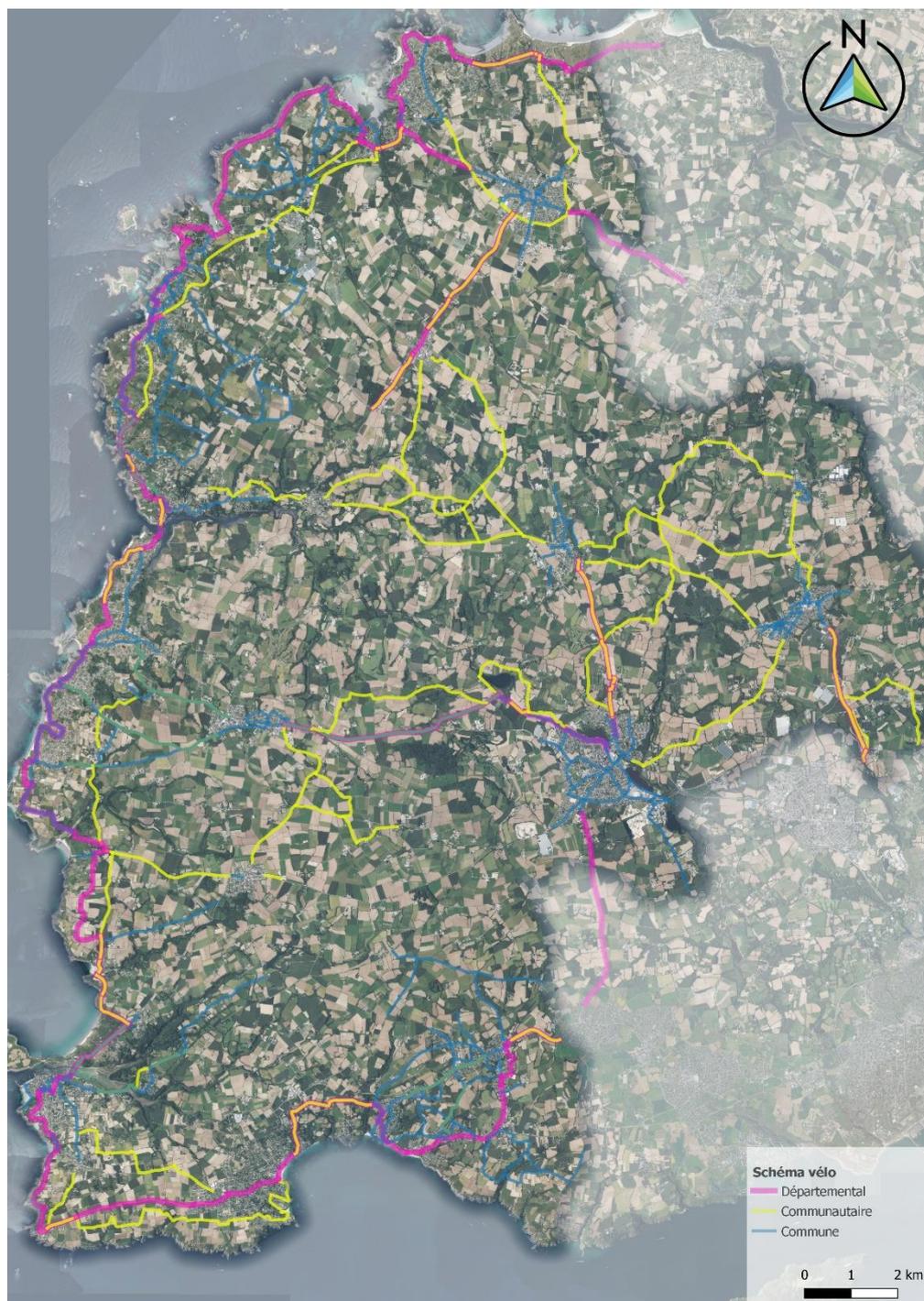
Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Le schéma directeur vélo a été adopté en 2019, et a été repris dans le PDMS pour prioriser les actions. Le territoire se dote petit à petit de consigne vélo. Une carte interactive des stationnement et équipements aménagés est disponible sur le site internet de Pays d'Iroise Communauté.



Figure 7 Consigne à vélo à Locmaria-Plouzané



Réorientation : action 2.3 du PDMS qui concerne les modes actifs et la pacification de la voirie

33. Cartographeur, numériser et partager les cheminements doux

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

La carte des cheminements doux est disponible sur le site internet communautaire

Réorientation : Poursuivre la mise à jour de la cartographie en lien avec le service SIG

34.Proposer des locations et/ou mises à disposition de vélos sur le territoire tant pour les habitants que pour les touristes.

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Etudes en cours pour les vélos à disposition des habitants. Location à destination des touristes mise en place par les offices de tourisme et des opérateurs privés.

Réorientation : Etudier la proposition de mise à disposition de vélo longue durée (3 mois et plus) pour les habitants du Pays d'Iroise.

35.Favoriser l'usage du vélo à travers une aide à l'achat d'un vélo électrique ou d'un kit d'électrification *Nouvelle action*

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Pays d'Iroise Communauté propose une aide forfaitaire aux particuliers pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et pour l'achat d'un kit d'électrification. Une enveloppe de 20 000 € par an sur 3 ans est consacrée à ce dispositif.

36.Développer la sensibilisation du public sur les mobilités *Nouvelle action*

Etat d'avancement : A venir

Un guide des mobilités a été réalisé et diffusé dans le magazine Hirwazh en 2024. Des fêtes du vélo ont été organisées sur le territoire mais peu de participants (comme sur d'autres animations ponctuelles réalisées)

Réorientation : il est préférable de recenser les événements déjà existants pour y participer. Pour exemple un stand mobilité sera monté au prochain événement « Ça coute pas un radis ! »

37.Réaliser le plan de déplacement Administration (PDA) de la Communauté de Communes *Nouvelle action*

Etat d'avancement : A venir

Ce plan servirait pour les trajets domicile-travail (coordonner le covoiturage, communiquer aux nouveaux arrivants) et optimiser les trajets sur le temps de travail (vers les communes...).

38.Mettre en œuvre le PDMS et suivre les indicateurs *Nouvelle action*

Etat d'avancement : en cours

Le PDMS est un document stratégique qui structurent les actions liées à la mobilité, donc certaines sont listées dans le PCAET. Les indicateurs du PDMS serviront au suivi de l'axe Mobilités du PCAET.

39.Etudier l'opportunité et la pertinence d'une participation au projet de création d'un syndicat mixte des mobilités *Nouvelle action*

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 029-242900074-20240926-CC2024_09_16-DE

Etat d'avancement : A venir

III. Soutenir le développement des énergies renouvelables

Total actions	20 dont 1 nouvelle	En cours 10	Réalisées 4	A venir 1	En pause 2	Abandonnée 3
----------------------	---------------------------	--------------------	--------------------	------------------	-------------------	---------------------

III A – Organiser et programmer le développement des énergies renouvelables

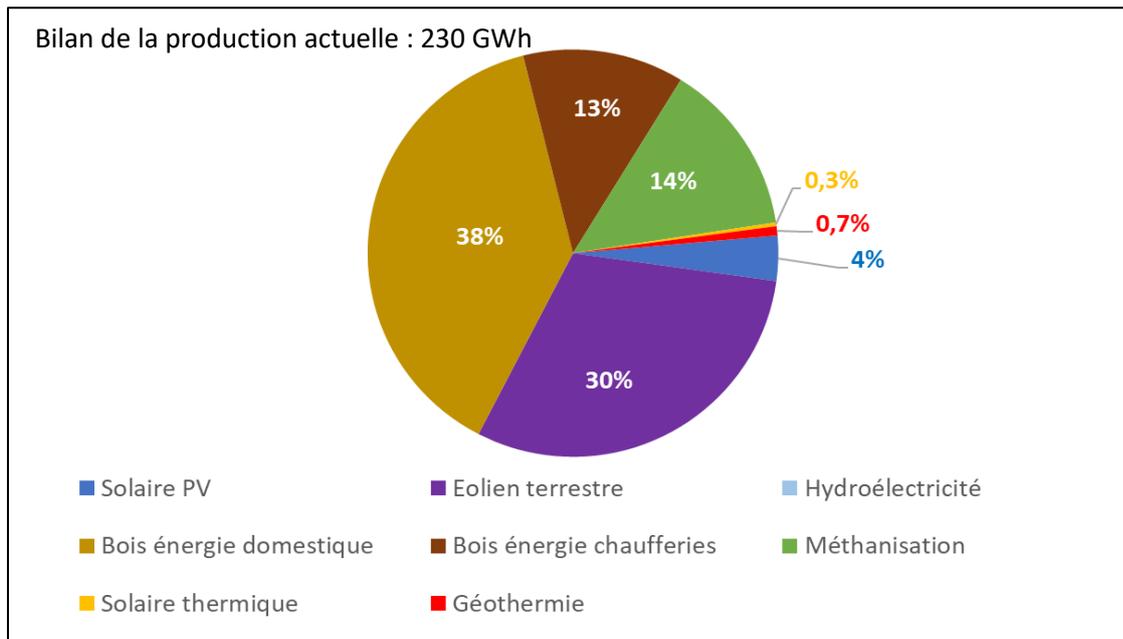


Figure 8 Production actuelle (2024, Bilan Inddigo). Entre 2015 et 2024, la production d'énergie renouvelable a progressé de 144 GWh en 2015 à 230 GWh en 2024 soit 59,72% d'augmentation.

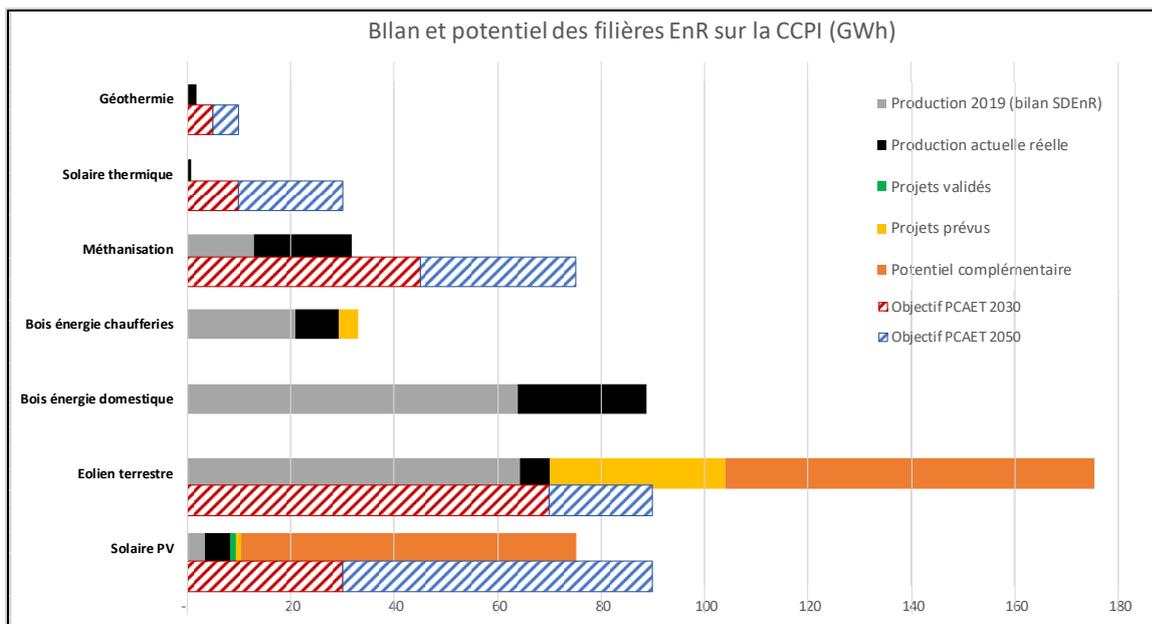


Figure 9 production et potentiel par filière énergétique sur le territoire en GWh. L'objectif de production pour l'éolien est atteint, le bilan à mi-parcours a permis de cibler d'autres potentiels sur cette filière. Cela permet de se fixer un objectif plus élevé à 2030

40. Elaborer un schéma directeur des énergies renouvelables à l'échelle du pays de Brest

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté, les communes, les acteurs de l'énergie

Etude de planification à l'échelle du Pays de Brest réalisée.

Les zones d'accélération des énergies renouvelables ont été identifiées en 2024 avec les communes pour répondre à la loi APER.

Réorientations : Toutes les actions de l'axe III du PCAET sont à réorienter dans un plan d'actions Energies renouvelables opérationnel avec une réévaluation des objectifs par filière d'énergies renouvelables, une déclinaison des potentiels en étude plus précises (structure des bâtiments...), et accompagner les communes pour que les potentiels identifiés se transforment en véritables projets. Rechercher des financements.

41. Organiser des visites de sites de production

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté, sites de production

Des visites ont été organisées pour les élus volontaires : mairie de Brélès pour la géothermie, la méthanisation de Plourin, la SCIC Coat Bro Montroulez pour la filière bois-énergie, Les installations d'assainissement et d'eau potable qui bénéficient d'une optimisation énergétique du process, les STEP économisent ainsi environ 10% d'énergie dans leur fonctionnement.

III B – Développer l'énergie solaire

Potentiels photovoltaïques et objectifs à 2030 et 2050

L'objectif initial de production solaire à 2030 était de 30 GWh, trop élevé compte tenu de la surface que demande une installation photovoltaïque pour produire autant. Les objectifs pour cette filière sont revus à la baisse même si des potentiels de solarisation de bâtiments et parkings privés sont identifiés. Cette diminution est compensée par la hausse des objectifs pour la filière éolienne.

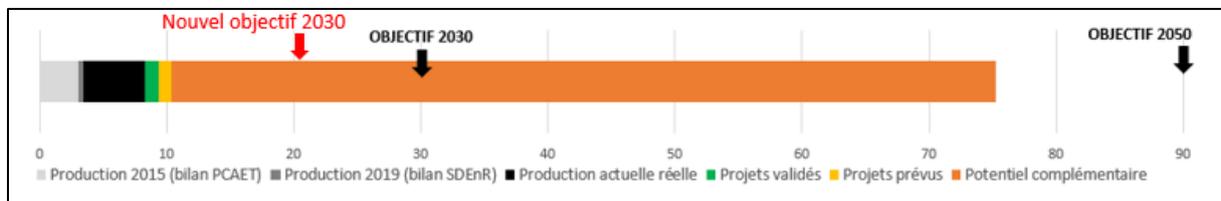


Figure 10 : production, potentiel et objectif pour la filière photovoltaïque sur le territoire en GWh

Bilan de la production solaire

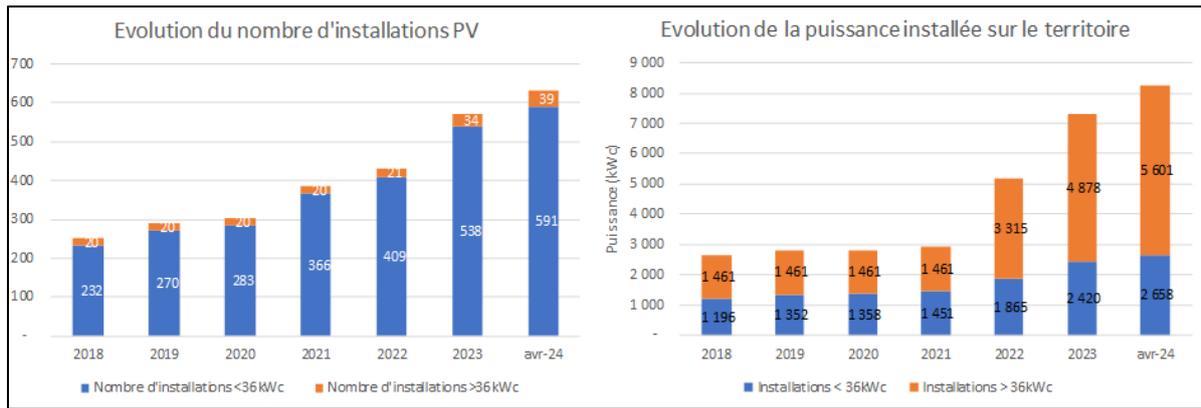


Figure 11 Bilan pour la filière photovoltaïque

42. Maintenir l'aide communautaire à destination des communes pour l'installation de panneaux solaires

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

L'aide était initialement pour financer l'installation des panneaux solaires. Il s'agit maintenant d'une aide aux travaux préparatoires nécessaires à leur installation (renforcement toiture, raccordement réseaux électriques) 1-3 dossiers/an. En 2024, Milizac-Guipronvel, Locmaria-Plouzané et Plouarzel ont bénéficié de l'aide.

Aide à poursuivre

43. Inventorier les sites potentiels du patrimoine communautaire et mener des études ciblées sur les sites identifiés

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté

6 projets depuis 2021 (en cours ou réalisés) : générateurs solaires sur les stations d'épuration de Milizac-Guipronvel et de Plouarzel (en autoconsommation), photovoltaïque en toiture sur le siège communautaire, sur le hangar Toul an Ibil à Plougonvelin. D'autres études de parcs photovoltaïques au sol ou sur ombrières sont en cours sur des bâtiments communautaires.

Réorientations A partir des études d'opportunité et de faisabilité, faire des études de structure sur les bâtiments identifiés.

44. Créer une SAS énergie solaire

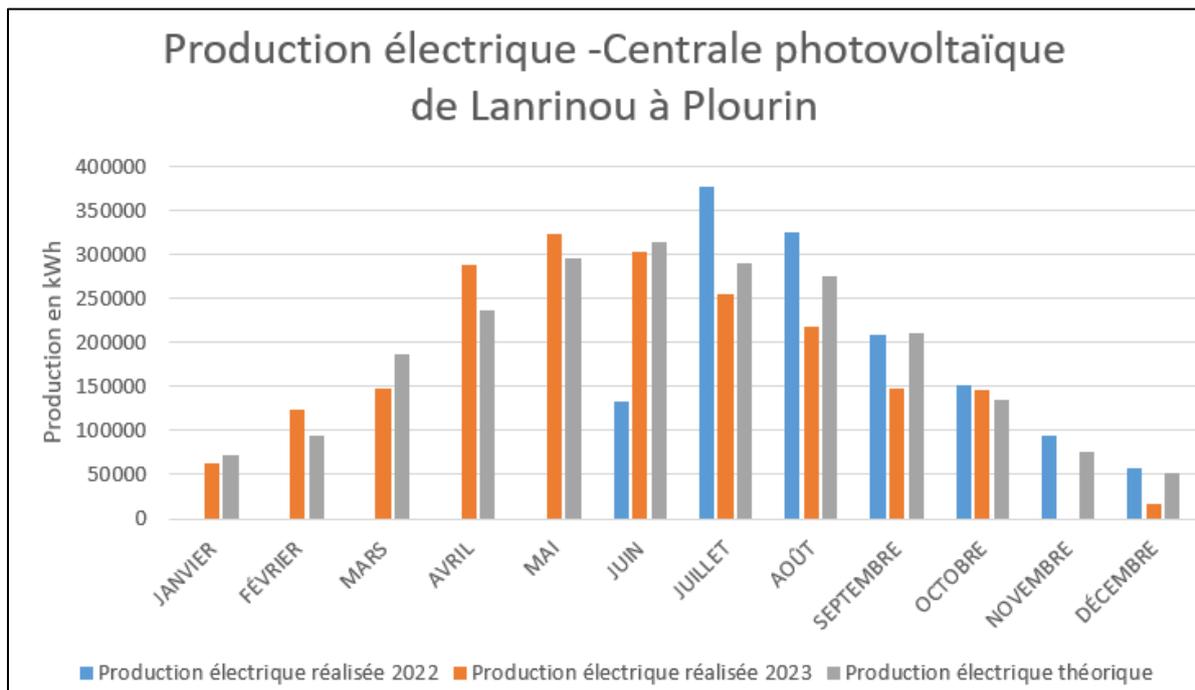
Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté, SEM Energies en Finistère

la Communauté de Communes du Pays d'Iroise a créé avec la SEM Énergies en Finistère une SAS dénommée Pays d'Iroise Énergie Solaire, dont l'objet est le développement de l'énergie renouvelable de source solaire sur le territoire communautaire. 2023 a été la première année de pleine production de la centrale photovoltaïque au sol de Lanrinou à Plourin d'une puissance de 2,1 Mw.

Projets portés par la SAS	Site	Commune de localisation	Puissance installée Kwc	Productible annuel théorique en Mwh/an	Production relevée en 2023 en Mwh
Parc photovoltaïque au sol	Ancienne ISDI	Plourin	2 100	2233	2 028
Parc photovoltaïque en toiture	Toul an Ibil	Plougonvelin	248	217	219,8

D'autres projets sont en cours tels que le parc au sol sur l'Impluvium de Molène et un projet d'ombrières sur le parking multimodal des îles au Conquet.



45. Mettre en œuvre un cadastre solaire

Etat d'avancement : réalisé

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté, Pays de Brest

Le cadastre solaire est en ligne, accessible depuis le site internet de la CCPI. Se pose la question de l'utilisation de ce cadastre solaire et de son animation.

46. Développer le solaire thermique sur des établissements publics municipaux et communautaires

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté, Communes

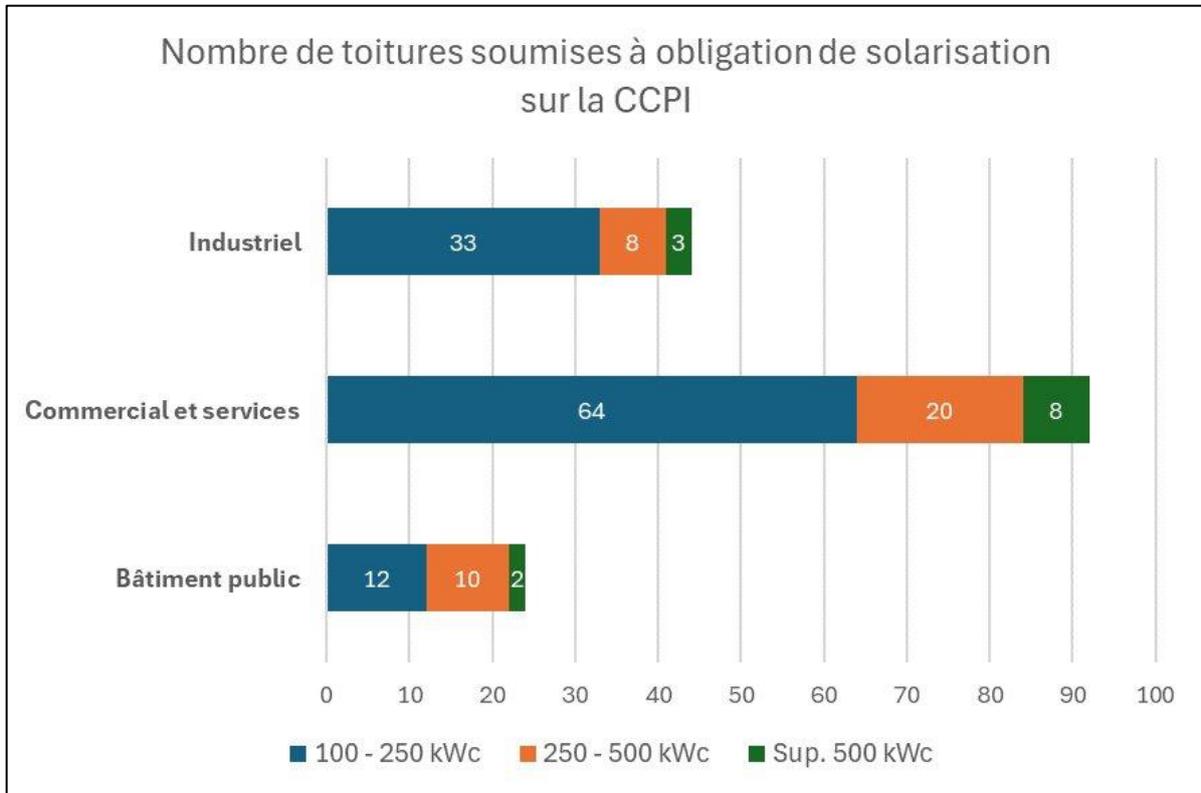
Etat d'avancement : en pause

Il n'y a pas eu de projet de solaire thermique, pas réellement le besoin pour les communes contrairement au solaire photovoltaïque.

47. Développer le photovoltaïque sur les grandes toitures (tertiaires, industrielles) et les grands parkings *Nouvelle action*

Etat d'avancement : A venir

En lien avec l'obligation de solarisation des grands parkings et grandes toitures, inciter les propriétaires privés à développer l'énergie photovoltaïque (potentiel total de 46 GWh).



48. Favoriser des projets ciblant l'épargne citoyenne

Etat d'avancement : en pause

Création d'Iroise Energie Citoyenne sur le territoire, pour sensibiliser et permettre la réalisation avec les citoyens de projets locaux d'énergies renouvelables. Pas de projet en cours.

III C – Favoriser et accompagner le développement de la méthanisation

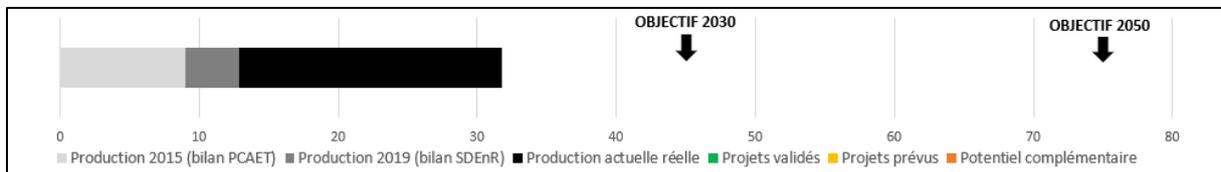


Figure 12 production, potentiels et objectifs pour la filière méthanisation sur le territoire en GWh

Bilan de production :

Nom de l'installation	Valorisation principale	Mise en service	PRODUCTION BIOGAZ 2023 MWh	PRODUCTION ELEC 2023 MWh	PRODUCTION CHALEUR 2023 MWh
SAS MENEZ AVEL	Cogénération	2014		5 677	5 026
SAS AVEL Energies	Injection	2018	7 046		
METHAN'IROISE	Injection	2022	6 333		
SAS LANVENEC ENERGIE	Injection	2021	6 042		
SCEA DE KER AR CREAC'H	Chaudière	2023			1 263
GAEC BESCOND	Chaudière	2021			210
SCEA DU HARS	Cogénération	2023		32	158

49. Accompagner le développement de la méthanisation en créant des synergies entre les différents acteurs

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté, GRDF, G4DEC

Le G4DEC mène des actions en ce sens. Certaines communes du territoire ainsi que des professionnels (paysagistes...) ont une convention avec une station de méthanisation pour déposer leurs déchets verts.

Certaines associations se créent comme les bBogaziers du bout du monde, pour avoir une unité de méthanisation partagée.

50. Organiser des visites de sites de production

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté, G4DEC

1 visite de site en 2021 à Plourin, et d'autres avec le G4DEC en 2024. Des visites sont organisées par la station directement.

51. Engager une action pour développer l'utilisation du GNV

Etat d'avancement : abandonné

Une étude d'opportunité a été réalisée en 2022 et a identifié trois sites de distribution sur Saint-Renan. L'augmentation du prix du gaz a arrêté le projet.

III D – Développer la filière bois énergie

L'objectif 2030 inscrite au PCAET était de 90 GWh (en intégrant les installations des particuliers). Le bilan s'élève aujourd'hui à 118 GWh.

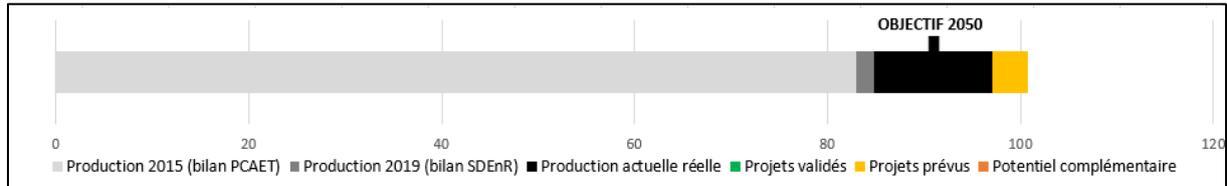


Figure 13 production, potentiels et objectifs pour la filière bois énergie sur le territoire en GWh. L'objectif à 2030 et 2050 (le même : 90 Gwh) est déjà atteint (97 GWh en 2024)

52. Valoriser les bois de coupe et déchets verts

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté, SCIC Coat Bro Montroulez

Un travail avec la SCIC Coat Bro Montroulez est en cours afin de développer la filière bois-énergie locale en lien avec le programme Breizh Bocage. La Communauté adhère depuis le début de l'année auprès de la SCIC Coat Bro Montroulez afin de répondre à l'appel à projet de l'ADEME « Valoriser les bois de coupe et déchets verts » permettra de subvenir aux actions d'animation et d'investissement. Il est prévu une étude de gisement bois, gestion durable, accompagner des projets chaufferie bois. Ce projet servira d'exemple pour d'autres EPCI.

53. Etudier le potentiel de développement des réseaux de chaleur collectifs

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Communes, Pays d'Iroise Communauté

Des études de faisabilité de réseaux de chaleur sont en cours sur 3 communes, avec le soutien en ingénierie de la Communauté de Communes.

Poursuivre l'accompagnement des projets des communes.

54. Organiser des visites sur des territoires exemplaires

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Territoires et entreprises du territoire liées à la filière

Des visites de la SCIC Coat Bro Montroulez ont déjà été organisées pour les élus.

55. Développer l'agroforesterie

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : agriculteurs du territoire

Deux agriculteurs sont déjà engagés dans l'agroforesterie sur le territoire

Réorientations

Des gisements seront recherchés dans le cadre de l'étude filière bois-énergie. Il serait plus judicieux d'avoir une vision large de l'« Agroforesterie » pour englober des projets comme le plan 5000 arbres qui pourrait être intégré à la filière bois-énergie ainsi que le programme Forêt Bois coordonné par le Pays de Brest.

III E – Favoriser la filière Eolienne

La production actuelle pour la filière éolienne est de 70 GWh, les objectifs à 2030 sont déjà atteints. Des projets sont identifiés, l'objectif à 2030 est donc réévalué pour atteindre 155 GWh à 2030 soit +85 GWh, ce qui compense largement les 10 GWh en moins dans les objectifs photovoltaïques.

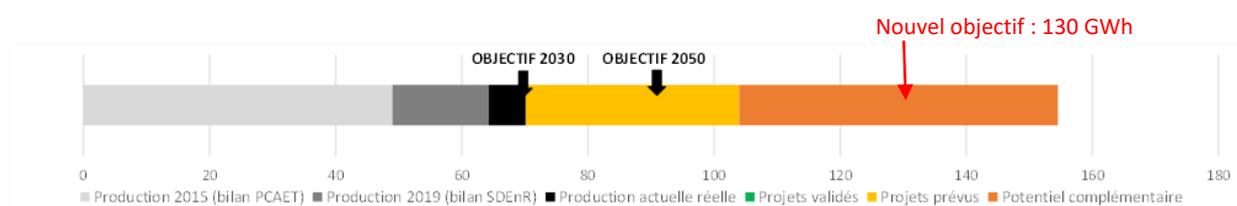


Figure 14 production, potentiels et objectifs pour la filière éolienne sur le territoire en GWh. L'objectif initial de 70 GWh est déjà atteint en 2024. Lors de ce bilan à mi-parcours, et au regard des projets en cours et complémentaires, un nouvel objectif a été fixé à 130 GWh pour 2030.

56. Faciliter les projets de Repowering

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Communes et les acteurs de l'énergie : Engie, Gaïa

Le repowering de Plouarzel 1 (+ 6 GWh) a été inauguré, parc de Ploumoguer : + 6 GWh Celui de Plouarzel 2 est en cours d'instruction.

57. Accompagner la mise en place de projets publics et/ou participation aux projets citoyens ou privés

Etat d'avancement : abandonné

Les projets sont très limités dans l'espace en raison de nombreuses contraintes sur le territoire. Les projets possibles sont déjà en cours par les acteurs de l'énergie et n'ont pas besoin d'accompagnement.

58. Penser des stratégies d'acquisition foncière pour l'installation d'éoliennes ou des échanges de parcelles

Etat d'avancement : en cours

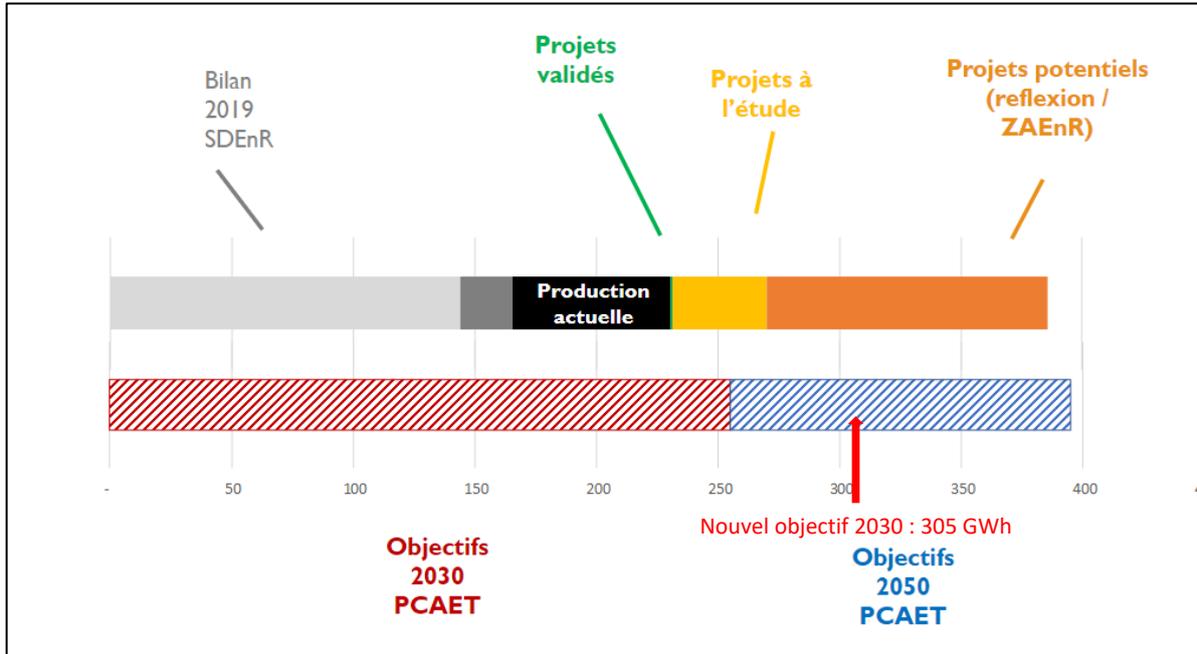
Acteurs : Communes et les acteurs de l'énergie : Engie, Gaïa

Une Seule zone encore est envisageable possible pour l'installation de nouvelles éoliennes (petite zone sur Ploumoguer-Locmaria-Plouzané) du fait des contraintes. Un projet est en cours sur Ploumoguer.

59. Etudier la transformation des surplus en hydrogène

Etat d'avancement : abandonné

La filière est immature, il n'y a pas de surplus.



Bilan de la production globale d'énergie renouvelable en GWh par rapport aux objectifs du PCAET, production actuelle : 230 GWh, objectif de production à 2030 revu à 305 GWh (255 GWh initialement prévus)

IV. Être un territoire économe en ressources et exemplaire

Total actions	23 dont 7 nouvelles	En cours	8	Réalisées	5	A venir	7	En pause	1	Abandonnée	2
---------------	---------------------	----------	---	-----------	---	---------	---	----------	---	------------	---

IV A – Engager des politiques volontaristes

60. Engager un programme de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises dans le cadre du programme économie circulaire (G4DEC)

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté (G4DEC)

Le G4DEC, Groupement des 4 communautés de communes pour la gestion des Déchets et de l'Économie Circulaire a démarré en 2019. A destination des entreprises et des collectivités, le G4DEC accompagne, conseille, anime la thématique de l'économie circulaire au travers d'un programme d'actions individuelles et collectives.

Réorientation : Des échanges sont en cours pour définir les nouveaux objectifs du G4DEC

61. Poursuivre et développer le plan local de prévention des déchets

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Le 2^{ème} Plan local de prévention des déchets (PLPDMA) est en cours depuis 2019. Les objectifs de réduction des déchets ont été atteints dans le premier programme. L'objectif réglementaire de baisse des DMA de – 10% en 2020/2010 n'a pas été rempli en Iroise comme à l'échelle nationale. Le PLPDMA sera revu à l'automne 2024.

Actions de réduction des déchets végétaux : la collectivité a testé le broyage des branchages pour mise à disposition des habitants (paillage ou compostage). Projet de création d'espaces de don d'objets permanents en déchèterie au profit de recycleries (Passation de partenariat avec des recycleries). La semaine européenne de réduction des déchets constitue un temps fort. Au total 4000 personnes ont été touchées par des messages de prévention des déchets grâce aux différents outils mobilisés (aides aux couches lavables et au broyage, recyclerie mobile, prêt de gobelets pour les manifestations, ateliers zéro déchet, ateliers de compostage et jardinage au naturel, stands sur des manifestations...).

Réorientation : Réaliser la mi-parcours du PLPDMA à l'automne 2024 avec des sujets majeurs, **Agir pour sensibiliser les professionnels** (paysagistes, aides pour les particuliers), **les communes (en priorité) et les habitants**. Objectif réduire les apports de déchets verts en déchèterie et également de développer les zones de réemploi.

62. Maintenir l'adhésion au Conseil en Energie Partagé (CEP)

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté, Communes

Un suivi des consommations du patrimoine communautaire et un accompagnement des projets d'énergies renouvelables est réalisé par Ener'gence. La plupart des communes du Pays d'Iroise sont également engagés dans ce partenariat.

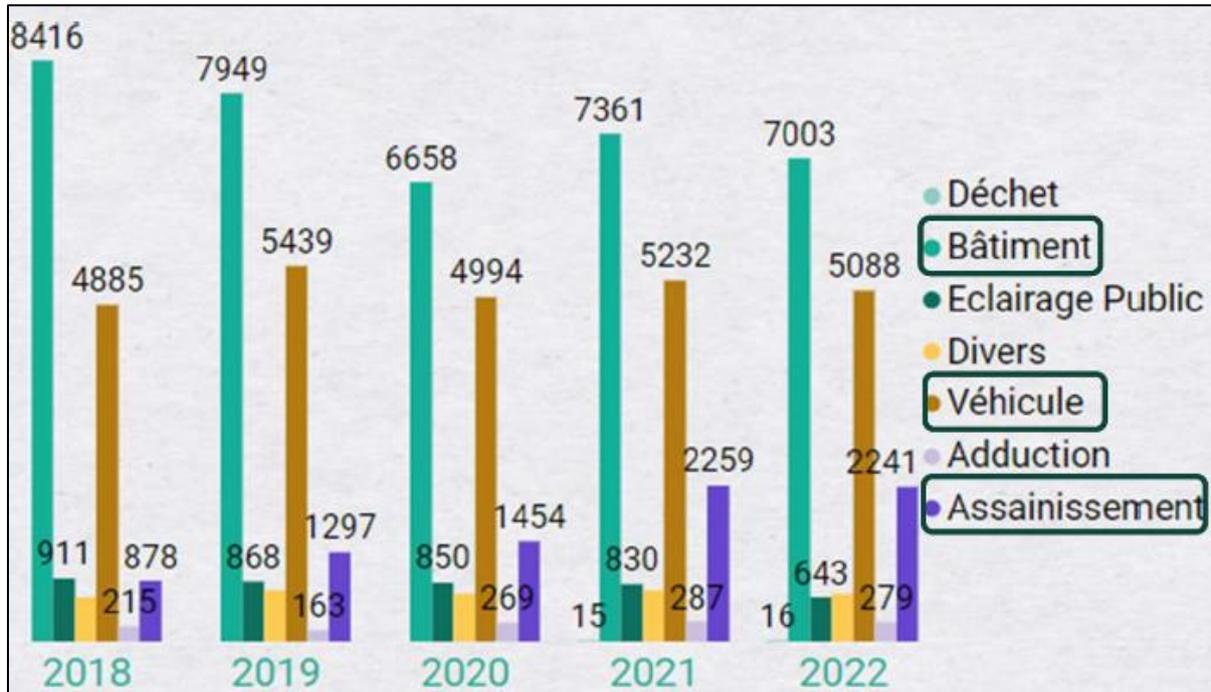


Figure 15 : Evolution des consommations du patrimoine communautaire par secteur-Ener'gence

63.S'engager dans l'appel à projet smart-city avec le SDEF

Etat d'avancement : en pause

Expérimentation menée, en pause actuellement

IV B – Agir au quotidien dans le cadre des compétences communautaires

64. Poursuivre la mutation du parc roulant vers des véhicules peu ou pas émissifs

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Les véhicules de la flotte sont progressivement remplacés par des petits véhicules électriques.

65. Œuvrer contre le gaspillage alimentaire en restauration collective

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : G4DEC

Quasi tous les établissements gérant la restauration collective ont bénéficié d'un diagnostic gaspillage alimentaire avec le G4DEC.

66. Pérenniser le dispositif éducation à l'environnement

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

70 000€ par an sont investis sur le dispositif d'éducation à l'environnement.

En 2023 : 23 écoles, 112 classes et 2900 élèves ont bénéficié d'une sensibilisation sur les milieux naturels et la biodiversité, l'eau, l'énergie, les déchets et les relations entre l'homme et l'environnement, accompagnées par 9 structures partenaires.

67. Valoriser les gravats au niveau des entreprises et des déchèteries du territoire

Etat d'avancement : En cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Cet objectif est intégré dans PLPDMA. Le bilan à mi-parcours du PLPDMA indiquera si l'action est toujours à l'ordre du jour.

68. Agir sur la conception des aménagements afin de réduire l'entretien des futurs espaces et de pouvoir mettre en œuvre une gestion différenciée

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté, communes

Une gestion différenciée des espaces verts est maintenant mise en place sur le siège communautaire pour favoriser la biodiversité. Les travaux de fauchage le long des routes communautaires et communales ont été adaptés pour prendre en compte les enjeux de biodiversité.



Figure 16 Fauche tardive sur le siège communautaire qui favorise la biodiversité

69. Poursuivre et renforcer l'action de rénovation et construction de bâtiments publics

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Une extension passive (bâtiment conçu pour minimiser la consommation d'énergie grâce à des matériaux spécifiques) du siège communautaire a été inaugurée en 2023 pour l'accueil de nouveaux bureaux et de la maison de l'emploi. En 2023-2024, le bâtiment du Parc Naturel Marin d'Iroise a intégré une cible énergétique. Des réhabilitations de friches urbaines ont été réalisées, en intégrant un volet rénovation énergétique (bâtiment de la Pointe des Renards, Ancienne école Saints-Anges...)

Réorientation : communiquer sur les consommations, poursuivre le programme de rénovation énergétique des bâtiments communautaires



Figure 17 : extension passive du siège communautaire (bâtiment noir)

70. Prendre en compte la problématique climatique et plus généralement environnementale dans l'achat public et dans les évènements

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

En 2024 le budget vert a été mis en place et le guide de la commande publique durable a été adopté afin de renforcer l'approche environnementale dans l'achat public et la construction budgétaire. Cela permettra de réaliser chaque année une évaluation climat du budget. La Communauté tend également vers le zéro déchet lors de ses événements.

Réorientation : suivre annuellement le budget total pour la politique climat-air-énergie par un indicateur en euros/an/habitant

71. Organiser le défi familles presque zéro déchets

Etat d'avancement : abandonné

17 familles ont pris part au défi en 2022. L'animation a été arrêtée car peu de public touché pour beaucoup d'actions mises en œuvre. Peu de famille ont poursuivi le programme jusqu'au bout.

Réorientation : Voir plus large en améliorant les échanges vers les relais locaux (les communes, les associations, les habitants) et l'utilisation des réseaux sociaux pour communiquer sur les politiques de transitions écologiques et énergétique.

72. Rechercher le passage à une motorisation Gaz Naturel Véhicule pour les bennes à ordures ménagères et les gros véhicules (voirie, etc.)

Etat d'avancement : en cours

Maintien d'une veille sur la motorisation des véhicules lourds dans le but de limiter la consommation d'énergies fossiles et d'agir pour la qualité de l'air.

73.Favoriser la trame noire

Etat d'avancement : abandonné

Quelques études ont pu mettre en évidence un couloir à chauve-souris. Action non prioritaire : prise en compte de la trame verte et bleue en priorité

74.Acquérir les capacités à suivre les émissions polluantes de la qualité de l'air

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté, Air Breizh

Réorientation : adhérer possiblement à Air Breizh, association en chargé de la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne, pour suivre nos émissions, pour un coût 10 ct/hab/an

75.Éco-conditionner les aides

Etat d'avancement : réalisé

Certaines aides sont éco-conditionnés comme le soutien aux renouvellement urbain pour les communes qui demande de respecter un minimum de densité avec une prise en compte de la gestion des déchets, des énergies renouvelables et des mobilités douces. De nombreuses aides répondent directement aux objectifs de transitions écologiques et énergétiques (plus de 20 aides sur les 35) comme l'aide à la rénovation thermique des bâtiments communaux ou encore l'aide aux particuliers pour l'achat de vélos électriques.

76.Mettre en place une charte d'éco-exemplarité *Nouvelle action*

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Une charte d'éco-exemplarité permet s'engager et de mettre en œuvre des actions pour réduire sa production de déchets et mieux les gérer.

77.Réaliser un plan de sobriété numérique et former les agents *Nouvelle action*

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

La loi de novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France (loi REEN) demande aux EPCI de plus de 50 000 habitants de définir une stratégie numérique responsable. Cette action est une des mesures du projet d'administration.

78.Développer un plan de formation pour les élus et agents *Nouvelle action*

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Le plan de formation permettra de sensibiliser et former les élus et agents aux causes, conséquences et solutions possibles sur le changement climatique et d'intégrer ses sujets dans les politiques menées.

79.Réaliser le rapport développement durable *Nouvelle action*

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

La loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 précise l'obligation, pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, de produire et de présenter Le rapport Développement durable qui permet d'assurer une mise en visibilité des contributions de la Communauté au développement durable du territoire.

80.Réaliser le BEGES patrimonial *Nouvelle action*

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Le BEGES : Bilan des émissions de gaz à effet de serre sera estimé sur les bâtiments communautaires (en tonne équivalent CO₂).

81.Développer des actions pour un tourisme durable : *Nouvelle action*

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Office de Tourisme, acteurs du tourisme (hôtels...), Pays d'Iroise Communauté

Identifier les enjeux et les bonnes pratiques, mobiliser les professionnels du tourisme et l'Office de tourisme. Connaître les impacts environnementaux du tourisme (compteurs pédestres, à vérifier)

82.Mettre en place un conseil de développement *Nouvelle action*

Etat d'avancement : Réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Par délibération en date du 07 novembre 2023, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise a validé le principe de création du Conseil de développement.

Le Conseil de développement est un outil d'intelligence territoriale et économique qui rassemble des acteurs économiques, sociaux, environnementaux, éducatifs, impliqués dans la vie locale. Il s'agit d'une instance consultative. Le Conseil de développement est notamment consulté pour le PCAET.

V. Organiser un territoire résilient aux effets du changement climatique

Total actions	19 dont 3 nouvelles actions	En cours	10	Réalisées	4	A venir	4	En pause	1	Abandonnée	0
---------------	-----------------------------	----------	----	-----------	---	---------	---	----------	---	------------	---

V A – Maintenir et valoriser le bocage

83.Maintenir et poursuivre le programme Breizh Bocage

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Chaque année 10 km/an de bocage sont restaurés ou plantés avec l'adoption en 2023 d'une nouvelle stratégie bocage et un objectif qualité de l'eau. Les linéaires réalisés sont indiqués sur la carte. Une réflexion est menée dans le PLUi-H pour protéger les talus et haies dans une logique de valorisation des paysages, biodiversité et qualité de l'eau.

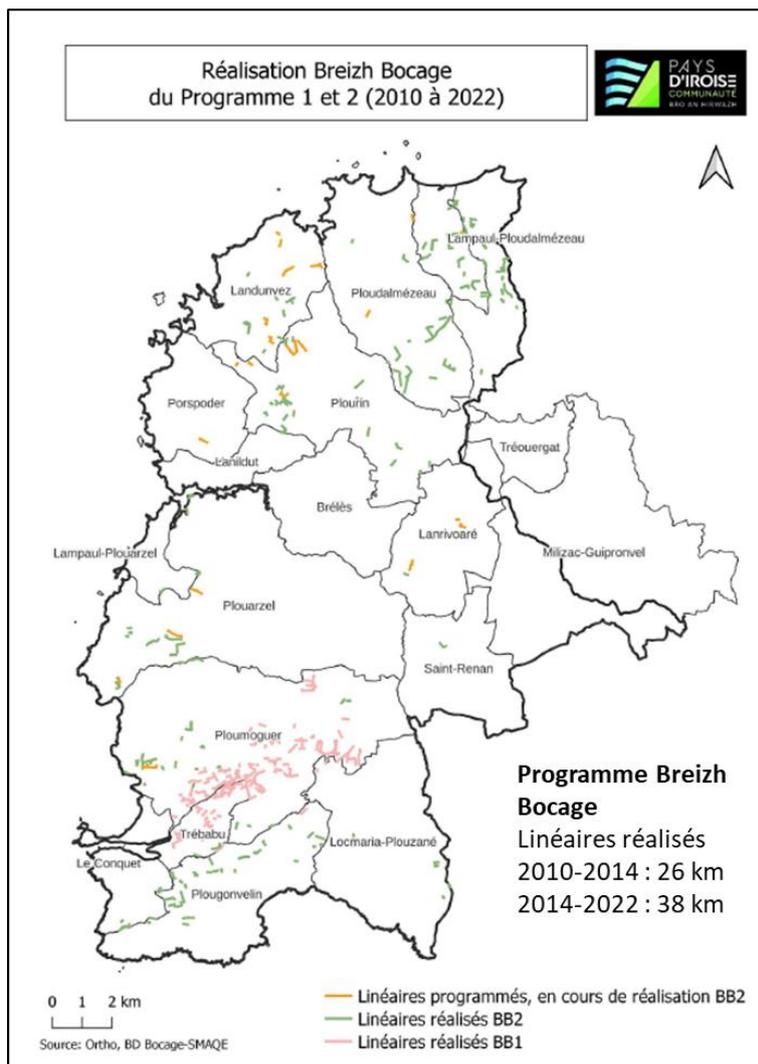


Figure 18 Carte de plantation du bocage (entre 2024 et 2016 pas de plantation car la stratégie était en élaboration, et peu de plantation en 2020 du fait de la crise Covid-19)

84. Identifier dans les documents d'urbanisme la trame verte et bleue

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Diagnostic en cours de réalisation en vue de préconisations pour le futur PLUi-H et de zones identifiées dans les OAP avec emprises délimitées.

85. Favoriser le piégeage du carbone au travers de projet d'agroforesteries

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté, département, communes, agriculteurs.

Deux agriculteurs sont engagés dans l'agroforesterie sur le territoire mais le terme d'agroforesterie est trop restreint. Le piégeage carbone intègre d'autres projets tels que le Plan 5000 arbres, la plantation de bocage, la préservation et restauration des zones humides.

86. Rester en veille sur l'avancée du fonds carbone local (Pays de Brest)

Nouvelle action

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté et Pays de Brest

Le fonds carbone local est un outil qui permet de financer des projets de stockage carbone et de compensation carbone à l'échelle territorial : une structure (publique, privée) finance un projet qui évite ou séquestre des émissions de gaz à effet de serre qu'il n'a lui-même pas pu réduire sur son périmètre d'action. Cela génère alors un crédit carbone au bénéfice de la comptabilité carbone de l'acteur financeur. Une étude est en cours à l'échelle du Pays de Brest.

V B – Gestion des espaces naturels et sites à risques naturels

Nom du sous axe modifié de « Gestion des espaces littoraux » à « Gestion des espaces naturels et sites à risques naturels »

87. Préserver les espaces naturels pour maintenir leur vocation d'espaces tampons

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Plusieurs projets ont été réalisés comme la renaturation d'Illien qui servira de modèle pour d'autres sites. La restauration des dunes permet aussi de préserver les marais retro-littoraux. Des études d'identification et de restauration des marais rétro-littoraux (étude SAGE).

Des études sur l'identification des zones humides ont été réalisées, pour intégration dans le futur PLUi-H.

88.Poursuivre la lutte contre les espèces invasives et préserver les espèces d'importance écologique

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

L'inventaire faunistique et floristique a été réalisé mais celui-ci n'est pas actualisée. Les espèces exotiques envahissantes sont gérées sur 7000 – 7500 m² par an sur les années 2022/2023. 11 espèces sont invasives. Un guide de ces espèces a été réalisé, à destination des habitants.

Le travail ne se limite pas aux espèces invasives : l'atlas de la biodiversité intercommunal a débuté en 2023 avec pour objectifs d'améliorer les connaissances et en dégager les enjeux du territoire, mobiliser et former les élus, agents, habitants et professionnels et enfin proposer et diffuser un plan d'actions.

Aussi le sous-axe VB se limite aux espaces littoraux, de nombreuses actions sont également réalisées sur les espaces terrestres.

Réorientation : poursuivre l'Atlas de la biodiversité intercommunal (ABI) et aboutir au Plan Biodiversité et la mise en œuvre de ses actions.

89.Mesurer le changement climatique par la pose de marqueurs

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Cet objectif est inclus dans la Stratégie de gestion des risques littoraux votée en février 2024 : Suivi de l'évolution du trait de côte sur les sites à risque 2 fois par an De plus l'adhésion au partenariat Litto'Risques pour le soutien méthodologique permet de bénéficier d'outils adaptés.

Réorientation : Poursuivre les suivis en adaptant les sites en fonction des événements, développer une application de suivi participatif du trait de côte.

90.Simuler l'augmentation du niveau de la mer et communiquer sur les zones à risques

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté, communes littorales

Les cartes de simulation de hausse du niveau marin 2050 et 2100 ont été réalisées pour tout le littoral selon des scénarios établis par le GIEC. Ces cartes sont incluses dans la Stratégie de gestion des risques littoraux votée en 2024.

Réorientation : Intégrer les cartes au PLUi-H avec le règlement écrit, Améliorer la compréhension de la corrélation entre les inondations fluviales et marines grâce à la thèse (AAP Pays de Brest).

91.Développer des réseaux d'alerte pour les phénomènes ponctuels et communiquer sur les évènements

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Communes

Une trame de DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été rédigée par la Communauté pour aider les communes dans sa rédaction. Non réalisé mais Inclus dans la Stratégie de gestion des risques littoraux votée en 2024.

Réorientation : Elaborer les DICRIM (Document d'informations communal sur les risques majeurs) sur toutes les communes. Un travail sur la gestion de l'alerte en lien serait à réaliser avec la préfecture.

92.Mettre à jour les Plans Communaux de Sauvegarde PCS : zones submersion, Exercices en cas d'inondations

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Communes et Pays d'Iroise Communauté

Les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), document qui organise la gestion de crise, sont peu nombreux sur le territoire.

Réorientation : Elaborer les PCS sur toutes les communes et/ou un PiCS (intercommunal)

V C – Diminuer la pression sur la ressource en eau

93.Réaliser un schéma directeur eau potable prenant en compte la sécurisation de la ressource, les interconnexions, la création de bassins de rétention (réserves pour production d'eau potable) ...

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Le schéma directeur a été voté fin 2022. L'investissement majeur s'articule autour d'une démarche de renouvellement et réhabilitation des réseaux afin d'atteindre un taux de renouvellement de 1,1 % au lieu de 0,1 % environ ces dernières années. En conséquence, plus de 4 km de réseaux d'eaux usées et 11 km de réseaux d'eau potable seront à renouveler et à réhabiliter chaque année.

94.Réaliser un schéma directeur assainissement prenant en compte les risques vers les milieux aquatiques

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Oui mais en cours de révision. En cours de finalisation du zonage assainissement.

95.Assurer l'exercice de la compétence Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Depuis 2018, la prise de compétence GEMAPI a demandé une structuration de ses champs d'action (continuité écologique et hydro morphologie, érosion côtière). Des travaux de continuité écologique sont réalisés chaque année sur les cours d'eau pour améliorer l'état écologique et chimique des masses d'eau définies par la DCE (Directive Cadre sur l'Eau). La finalisation du zonage eaux pluviales est en cours.

Action nouvelle : Mise en œuvre de la taxe GEMAPI en 2025 pour financer l'investissement et le fonctionnement de la compétence. Il sera nécessaire d'approfondir la thématique protection des inondations (par les cours d'eau) et de faire le lien avec les submersions marines sur certains secteurs où on peut avoir une concomitance des évènements.

96.Définir les points de tension sur la ressource en eau

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Cette action est incluse dans schéma directeur eau potable. Une étude est en cours pour les points de tension et pour les interconnexions. La commune de Molène a été équipée d'une station de désalinisation depuis 3 ans afin de gérer la consommation en été. Des capteurs permettent de stopper les forages quand il y a une intrusion de sel.

Réorientation : étudier l'amélioration des capacités de stockage et de sécurisation

97.Favoriser l'autoconsommation

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Fin 2023 une aide a été votée pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers pour l'année 2024. Une trentaine de particuliers ont bénéficié de l'aide mi- 2024

98.Rechercher les possibilités de réutilisation des eaux usées traitées des stations d'épuration (REUT)

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Pas de dispositif mis en place mais en projet (St Dénec). Désormais, la DDTM demande d'adapter les projets de rejet en faveur de la réutilisation. Une réutilisation des eaux traitées sur Plouarzel est en cours de formalisation. Une étude est en cours.

99.Sensibiliser sur la consommation afin d'optimiser les usages en eau potable

Etat d'avancement : en pause

Acteur : Pays d'Iroise Communauté, SAGE

Une campagne de sensibilisation a été menée lors de la sècheresse de 2022. Programme de communication en cours à l'échelle du SAGE du bas Léon (lettre d'info). Une étude tarifaire de non dégressivité est en cours.

Réorientations : Massifier la communication sur la sobriété eau, Pour les communes organiser un groupe de travail bâtiments pour retour d'expérience

100. Faire le bilan des consommations d'eau des bâtiments communautaires et rechercher des pistes d'action **Nouvelle action**

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

101. Mettre en place d'aide au désherbage mécanique et l'ensemencement en herbe dans les périmètres de captage **Nouvelle action**

Etat d'avancement : réalisé

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Une aide au désherbage mécanique existe depuis début 2024 pour remplacer les produits phytosanitaires sur les périmètres de captage d'eau destinée à la consommation. Trois agriculteurs ont été aidés en 2024.

VI. Soutenir une agriculture et une alimentation durable

Total actions	12	En cours	7	Réalisées	1	A venir	0	En pause	3	Abandonnée	1
---------------	----	----------	---	-----------	---	---------	---	----------	---	------------	---

VI A – Accompagner les exploitants agricoles et agir pour une agriculture peu émissive

102. Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs

Etat d'avancement : abandonné

Nombre de dossiers réalisés : 6 en 2021 ; 3 en 2022 ; 7 en 2023

Une action mise en place pour des objectifs politiques économiques, mais sans impact sur les émissions de gaz à effet de serre. L'action est à supprimer du PCAET.

103. Rechercher l'optimisation du foncier agricole

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Agriculteurs, Pays d'Iroise Communauté

Pas de dossier d'optimisation foncière récemment, mais environ 2 réunions de la cellule foncière /an. Souvent les échanges fonciers se font à l'amiable, la Communauté n'en a donc pas connaissance. Un travail sur le foncier est mené pour l'objectif Zéro Artificialisation Nette.

Réorientation : A poursuivre, l'enjeu est de permettre aux agriculteurs de faire moins de distance pour exploiter leurs parcelles, ce qui impacte favorablement le climat (réduction des émissions de gaz à effet de serre) et la santé économique des exploitants.

104. Poursuivre le partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour des actions en faveur du climat

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Agriculteurs, Pays d'Iroise Communauté

Une quinzaine d'agriculteurs du Pays d'Iroise se sont portés volontaires pour participer au projet ABAA (Ammonia Brittany Air Ambient) avec la chambre d'agriculture, pour réduire les émissions d'ammoniac

Réorientations : Projet ABAA à étendre. Des financements sont à rechercher (ADEME, AgriQ'AIR, Agri'invest). Questionner les coopératives pour connaître celles qui aident déjà et comment encourager les autres.



Figure 19 Epandage par enfouissement pour diminuer l'ammoniac dans l'air Crédit photo : Life ABAA

105. Favoriser la mise en œuvre de boviducs

Etat d'avancement : en pause

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté

Aucun dossier réalisé : l'aide de l'Europe (FEADER) est plus favorable et le cumul est impossible.

Garder l'aide mais l'action est non prioritaire

106. Favoriser les diagnostics bilan carbone dans les exploitations agricoles

Etat d'avancement : en pause

Acteurs : Chambre d'agriculture, agriculteurs, Pays d'Iroise Communauté

Pas de diagnostic sauf diagnostics CAP2ER pour les exploitations agricoles du projet ABAA.

Réorientations : Bilan carbone à développer, avec accompagnement sur le plan d'actions. Travail avec la Chambre d'Agriculture pour échanger avec les coopératives (connaître celles qui aident déjà et comment pour encourager les autres).

VI B – Développer et promouvoir les circuits courts

107. Créer un annuaire des productions locales et ventes locales

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Etudier l'opportunité d'un PAT pour une vision plus systémique du sujet. Voir l'échelle la plus pertinente

La CCPI est invitée à s'investir soit dans le PAT départemental, soit dans un PAT à l'échelle de son territoire.

108. Développer l'offre locale et/ou bio dans la restauration collective

Etat d'avancement : en cours

Acteur : communes

Besoin de connaissance : mode de production de la restauration collective, étude des besoins, étude des fournisseurs

109. Favoriser les groupements de commandes avec cahier des charges commun en restauration collective

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Communes

Travail sur la commande publique. Certaines communes ont déjà travaillé en groupement de commande mais sans objectif plus écologique que ce que demande la loi.

110. Participer à la réalisation d'un abattoir départemental en lien avec les autres collectivités territoriales et les EPCI

Etat d'avancement : en cours

Le projet de construction d'un nouvel abattoir public sur la commune du Faou. Les intercommunalités du Finistère se positionnent quant à leur participation au syndicat mixte, indispensable pour conserver un ancrage local de notre production et de notre alimentation.

La Communauté de communes du Pays d'Iroise s'est positionnée favorablement et a acté un montant de participation à l'investissement de près de 100 000 € en tenant compte notamment la population du territoire et le nombre de professionnels, qui utilisent aujourd'hui les services de l'abattoir (au nombre de 7, pour un tonnage annuel moyen de 50 000 kg)

111. Organiser des portes ouvertes (fermes, restaurants scolaires...)

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Chambre d'agriculture, agriculteurs, Pays d'Iroise Communauté

Certaines fermes organisent des visites.

112. Proposer des ateliers cuisine : local, de saison, bio

Etat d'avancement : réalisé

L'association au goût du jour a mené en février 2024 des animations à Saint-Renan pendant 15 jours avec l'outil de la maison de l'alimentation itinérante pour sensibiliser le public au bien manger, local et de saison.

113. Etudier la mise à disposition de locaux de vente pour regroupements de producteurs

Etat d'avancement : abandonné

Réorientations PCAET et plan d'actions COT :

Toutes ces actions de l'axe VI sont liées et peuvent s'étudier de manière plus systémique dans le cadre d'un Projet alimentaire de Territoire (PAT). (Opportunité d'un PAT à étudier). Un PAT est un outil porté par les collectivités territoriales pour répondre à des problématiques locales liées à l'alimentation et l'agriculture. Différents objectifs peuvent être visés en lien avec la santé (alimentation saine et durable), l'économie locale (circuits courts), l'environnement (agir sur les émissions de gaz à effet de serre, production durable...).

VII. Favoriser un aménagement urbain économe en espace et sobre en énergie

Total actions	8	En cours	3	Réalisées	0	A venir	4	En pause	1	Abandonnée	0
---------------	---	----------	---	-----------	---	---------	---	----------	---	------------	---

VII A – Favoriser le renouvellement urbain

114. Développer les acquisitions et les réserves foncières

Etat d'avancement : en cours

Identifier et actualiser les gisements et potentiels fonciers en lien avec le référentiel foncier (dont bâtiments vacants). L'outil clé sera l'Observatoire de l'Habitat et du foncier, Renforcer le fonds d'intervention foncière (FIF) communautaire et le mobiliser prioritairement sur les secteurs déjà artificialisés. Conforter le binôme Commune / Intercommunalité. (Action 6 du POA).

115. Soutenir le renouvellement urbain, par la mise en œuvre du dispositif d'aide communautaire

Etat d'avancement : en cours

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

Aide aux communes pour le renouvellement urbain pour développer l'offre de logement et de services dans les centralités communales. 4 aides en 2024.

VII B – Planifier l'aménagement urbain en intégrant l'enjeu climatique et énergétique

116. Prendre en compte l'énergie-climat dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) notamment à travers les OAP et le règlement écrit

Etat d'avancement : en cours

Acteurs : Pays d'Iroise Communauté

Le PADD comprend les ambitions suivantes
Prendre en compte la trame verte et bleue

- Assurer un bon usage des espaces naturels (fréquentation, pratiques de loisirs) compatible avec l'enjeu de maintien de l'intégrité de ces milieux
- Préserver les milieux naturels et forestier
- Renforcer le maillage bocager
- Préserver les zones humides
- Eviter le fractionnement des milieux et l'isolement des espaces,
- Rechercher l'aménagement des espaces favorables à la faune de la « nature en ville » en adaptant le potentiel de végétalisation selon les espèces ciblées

Réorientation : Aligner le futur PLUi sur les objectifs inscrits au PCAET, notamment sur ses volets habitat et foncier économique, ainsi que sur les orientations portées par le récent PDMS. Transcrire la préservation des ressources naturelles dans les opérations d'aménagement (trame verte et bleue), intégrer les études récentes ou en cours d'érosion et de submersion marine, de gestion des eaux pluviales.... Diffuser de l'information à l'occasion des demandes d'autorisation, Intégrer les secteurs prioritaires de développement des énergies renouvelables aux documents d'urbanisme.

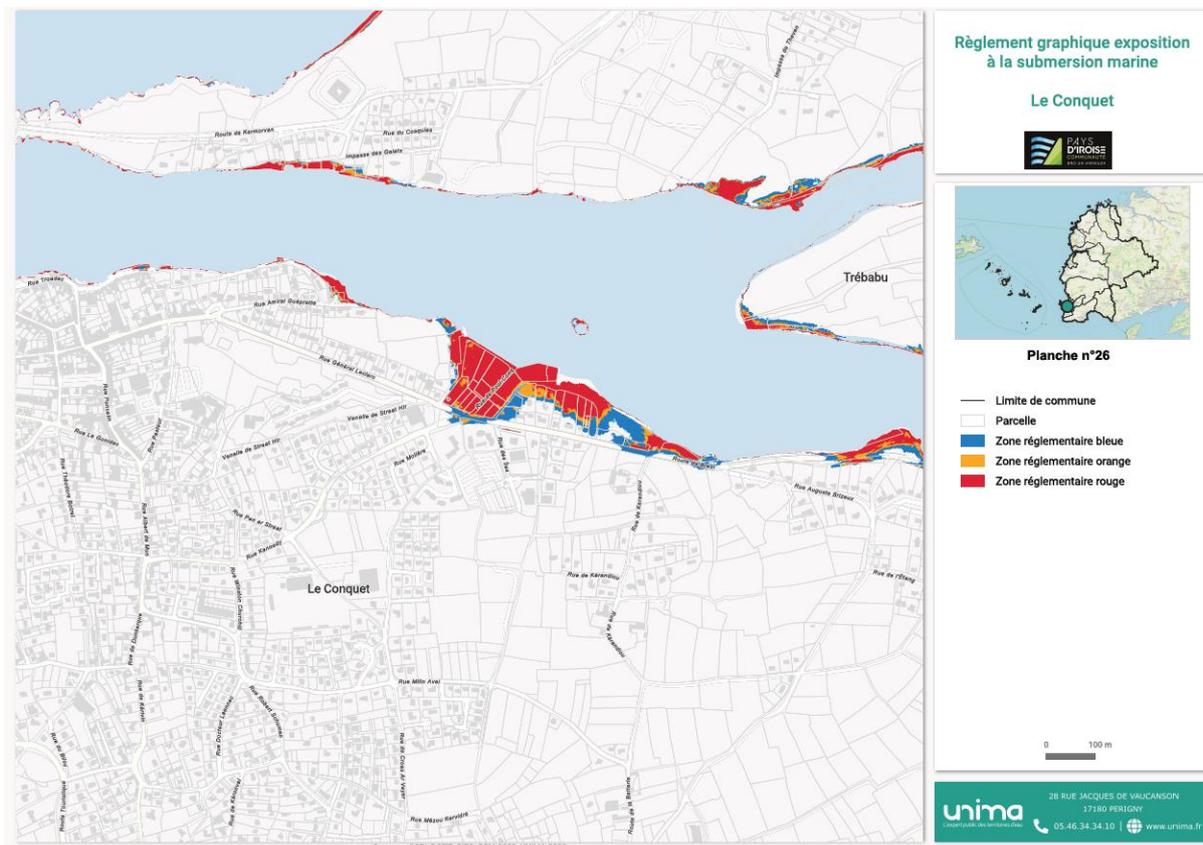


Figure 20 Extrait des cartes de submersion votées en février 2024

117. Former les chargés d'élaboration des PLU et des instructeurs de permis de construire

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

118. Sensibiliser et former les élus communautaires et communaux

Etat d'avancement : A venir

Acteur : Pays d'Iroise Communauté

119. Développer des missions d'architecte conseil

Etat d'avancement : en pause

Permanence du CAUE au siège de la communauté de Communes chaque 1^{er} jeudi du mois.

120. Poursuivre la mise en œuvre d'un plan Paysage

Etat d'avancement : A venir

Le Plan Paysage a été élaboré. L'objectif est d'intégrer ses orientations validées dans le PLUi-H

121. Engager un travail prospectif sur la conception qualitative des aménagements urbains et de l'habitat dans le cadre d'une approche multicritères (flux, foncier, vues, ...) et sensibiliser les opérateurs

Etat d'avancement : A venir

Réorientations : Développer l'approche environnementale des opérations de conception, réhabilitation et entretien de la voirie, Créer un observatoire de l'habitat et du foncier à 2024-2025

8. Pistes de progrès

Synthèse des pistes de progrès :

- Bâtiments économes en énergie : Créer un groupe de travail entre communes pour retours d'expériences des projets de rénovation thermique et production d'énergies renouvelables
- Mobilité sobre et décarbonée : **Mettre en œuvre le PDMS**, sensibiliser le public sur les mobilités, réaliser le plan de mobilité interne de la Communauté de Communes.
- Energies renouvelables : Réévaluer les objectifs par filière d'énergies renouvelables en augmentant nos objectifs pour la filière éolienne, et en déclinant les potentiels photovoltaïques en étude plus précises (structure...), accompagner les communes pour **concrétiser et phaser les projets**.
- Territoire économe en ressource et exemplaire : réaliser la mi-parcours du PLPDMA et agir en priorité sur les problématiques de déchets verts, améliorer les échanges vers les relais locaux (communes, associations, commerçants, habitants), mener un travail avec l'office de tourisme pour valoriser le tourisme durable, développer un plan de formation pour les élus et agents pour **renforcer l'acculturation des élus et des agents pour une intégration systématiques des enjeux du PCAET dans l'ensemble des politiques** et actions communautaires ,
- Territoire résilient : Favoriser le **piégeage carbone** (agroforesterie, AAP bois, zones humides...), Mise en œuvre de la stratégie de gestion des risques côtiers, Etudier l'amélioration des capacités de stockage et de sécurisation de la ressource en eau.
- Agriculture et alimentation durable : Partenariat avec la Chambre d'Agriculture à renforcer pour poursuivre la **réduction des émissions d'ammoniac** et inciter au développement des **bilans carbone** dans les exploitations agricoles, Etudier l'opportunité d'un Projet Alimentaire de Territoire pour une vision plus systémique du sujet.
- Aménagement urbain économe et sobre en énergie : **intégrer au futur PLUi les objectifs inscrits au PCAET**, notamment sur ses volets habitat et foncier économique, préservation des ressources naturelles, énergies renouvelables ainsi que sur les orientations portées par le récent PDMS.

- **Suivre régulièrement le programme d'actions du PCAET et l'évaluer.**

9. Proposition d'actions à financer dans le cadre du COT

Le COT est formalisé avec le Pays de Brest. L'ADEME octroie des financements dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Contrat d'Objectif Territorial. Certaines actions issues des réorientations du bilan mi-parcours sont proposées pour ce financement. Pour le Pays d'Iroise, l'enveloppe serait d'environ 30 000 €.

- **Communication/ sensibilisation**

Au cours des différents ateliers, il a été identifié un véritable besoin de communication vers tout public pour faire connaître les politiques climat air énergie, mobiliser les acteurs, connaître la perception de ces politiques dans l'opinion et sur quels points porter l'effort. Il s'agirait de :

1. Communiquer sur nos actions PCAET à travers tous moyens de communication (être présents sur les réseaux sociaux, site internet, BIM, newsletter-A redéfinir) –ciblage du public
 2. Développer un programme d'actions sur l'ensemble des thématiques, en lien avec les politiques concernées
 3. Rechercher les événements pour intégrer les animations environnement
 4. Mobiliser et accompagner les professionnels (paysagistes, acteurs économiques...) en lien avec les partenaires
 5. Être le relais vers les actions à un échelle plus locale –liens aux citoyens et aux communes- animation d'un réseau d'ambassadeurs PCAET
 6. Mesurer, analyser l'effet des actions sur les différentes cibles et dresser un état de l'opinion
- Engager une réflexion pour un Projet alimentaire de Territoire, outil porté par les collectivités territoriales pour répondre à des problématiques locales liées à l'alimentation et l'agriculture. Différents objectifs peuvent être visés en lien avec la santé (alimentation saine et durable), l'économie locale (circuits courts), l'environnement (agir sur les émissions de gaz à effet de serre, production durable...).
 - **Accompagner les communes sur la mise en œuvre des énergies renouvelables** à partir des potentiels identifiés pour transformer et phaser les projets.

Ce plan d'actions permet à la Communauté de Communes de s'engager dans la phase 2 du Contrat d'Objectif Territorial, c'est-à-dire la mise en œuvre de ce plan d'actions sur deux ans (fin programmée à décembre 2026).